

la lettre DE VILLERS





Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie

Monsieur Vaucelin

Maire
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand

Associations, réglementation, régime de la suppléance du Maire, subventions, jeunesse, sports, ensemble sportif et tennis couverts, amicale du personnel communal, hygiène, sécurité
Samedi de 11h à 12h

Madame Forin

Domaine social, culture, tourisme et comptabilité générale, gestion résidence Malpelo, centre aéré, écoles et restaurant scolaire, CCAS
Jeudi de 10h30 à 12h

Monsieur Aubin

Chargé de la Plage, Bâtiments publics
Lundi de 10h30 à 12h

Monsieur Paquet

Voirie, éclairage public, assainissement, effacement de réseaux, suivi renouvellement réseaux, commission de sécurité, stationnement, circulation
Mercredi de 10h30 à 12h

Madame Vincent

Urbanisme, logement, environnement, propreté de la ville, espaces naturels, chemins piétonniers, développement durable
Mardi de 9h30 à 11h Urbanisme de 11h à 12h Logement

Conseillers délégués :

Madame Becel

Troisième âge, gestion de la Vé Maine, goûters, banquet des Anciens

Monsieur de Rouvray

Promotion de la Ville

à votre SERVICE

ADMR

L'un des vôtres est malade ?
Vous avez des difficultés physiques ?
Vous êtes seul(e) au foyer ?
Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ?
Vous êtes isolé(e) ?
L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.
Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

Permanences

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, les lundi de 9h à 11h45 à la Mairie annexe.

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados
Antenne de Villers sur Mer
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 02 31 14 65 13

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe 9h30 - 12h / 13h30 - 17h
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : villers14.tourisme@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en juin, juillet, août et septembre 1992, doivent se faire recenser entre les mois de juillet et septembre 2008 en Mairie.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :
- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles* ;
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;
*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Civisme

Il est rappelé qu'il appartient à tout propriétaire ou locataire d'élaguer les haies situées en bordure du domaine public, au droit de sa propriété et ce afin de garantir la libre circulation des piétons et des véhicules. En cas d'incident, leur responsabilité pourra être engagée.

Déchetterie de «Cœur Côte Fleurie»

● **Horaires d'ouverture :**
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● **Ramassage des encombrants :**
Le 1er lundi de chaque mois.

● **Ramassage des déchets verts (herbes, branches...) :**
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● **Conteneurs :**

- place du 11 novembre
- parking Villers 2000
- rond point des Tennis
- Bois Lurette
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
- place Loutrel
- angle rue des Martrois /avenue des Gabions
- avenue Jean Moulin

Collecte des ordures ménagères

● **DU 1er JUIN AU 30 SEPTEMBRE INCLUS :**
- la collecte s'effectuera tous les jours sauf la «campagne»
- dans la «campagne», les lundis, mercredis et vendredis (sont concernés Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château).

● **A PARTIR DU 1ER OCTOBRE :**

● **LUNDI**

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, des Mutttes, Koechlin, chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, route de Beaumont.
sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, Chemin du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **MARDI**

RUES CI-APRES : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, Route de Beaumont.
CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **MERCREDI**

VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **JEUDI**

RUES CI-APRES : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Marthe Chenal, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Rue du Stade A. Salesse, de la Planquette, Route de Beaumont.
CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **VENDREDI**

VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **SAMEDI - DIMANCHE**

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, des Foulans, des Mutttes, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Rue Convers, des Ammonites, rond-point Marie Louise, Rue Sainte-Anne, du 8 Mai, Forin, Boucicault, chemin de San Carlo, Avenue Clémenceau, Rue de la Rosière, Saint-Ferdinand, du Méridien, Rue et Impasse des Jardins, Rue des Ravenelles, des Roses, des Tennis, Impasse et rond-point du Plein Air, Rue de Wickham, de l'Avenir, Rue et Impasse Loutrel, Rue de la Sauvagine, Avenue de Gabions, Impasse des Cols Verts, des Vanneaux, Rue des Acacias, Avenue Jean Moulin, Rue des Grives, chemin de la Bergerie, rue du Commerce, Impasse des Pluviers.
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

la lettre DE VILLERS JUILLET 2008 - N°104

p. 2 à votre service

Vie communale

- p. 4 Conseil municipal du 20 juin 2008
- p. 7 Développement durable
- p. 8 Travaux
- p. 10 Le gaz à Villers il y a 50 ans
- p. 11 1er mai
- p. 11 Cérémonie du 8 mai
- p. 12 Gendarmerie
- p. 14 Fête de la Tulipe
- p. 16 Camion Jazz
- p. 16 Randonnée Caen-Cabourg-Villers
- p. 17 Le dinosaure a fêté ses 10 ans
- p. 28 Coupe d'Europe de caisses à savon

Vie associative

- p. 20 Villers Accueil
- p. 20 APV
- p. 21 Association Saint Vincent De Paul
- p. 21 ASPEC
- p. 22 Association des Familles Villersois
- p. 22 Amicale des employés communaux
- p. 23 CJEV - Comité de jumelage
- p. 24 Association paléontologique
- p. 26 CNV
- p. 27 Tennis club
- p. 27 ASVBB

Office de Tourisme et d'Animation

- p. 28 L'été de toutes les découvertes
- p. 30 Les Ateliers des Chefs
- p. 31 François Mauduit
- p. 31 Les Ateliers du Méridien
- p. 32 Culture
- p. 33 Festival Nouveaux Talents
- p. 34 Les animations de l'été
- p. 37 Livre : Jacky Roginski
- p. 38 Poème : Monique Guenzo

p. 39 État Civil

p. 40 Grande course de lévriers

La lettre
DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.57€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire
Rédaction : M. Maurice Mégie, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation
Photographies : Maurice Mégie, Gregory Waitt
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication
Impression : Escandre-Sorel - Touques



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2008

REGIME INDEMNITAIRE

Dans le cadre de la gestion du personnel et plus particulièrement de la Police Municipale, il apparaît nécessaire de pouvoir moduler la prime de police et ce, par principe d'équité par rapport aux primes des autres employés qui peuvent être sujettes à variation.

Ainsi, pour la Police Municipale, il est proposé que le taux maximum de la prime de fonction soit fixée à 20 % maximum, modulable selon les critères suivants (affectés individuellement) et ce à compter du 1^{er} juillet 2008 :

- ponctualité – assiduité	25 %
- exécution des tâches, respect des consignes	25 %
- esprit d'initiative-motivation	25 %
- qualité de service	25 %

Un arrêté individuel fixera le montant pour chaque personne concernée.

ACQUISITION DE BIENS

Une opportunité se présente à la Commune d'acquérir une licence IV moyennant la somme de 3000 €.

Maître LAROPPE, mandataire de la liquidation judiciaire du restaurant La Forge est chargé de cette opération.

RETROCESSION DE TERRAIN

Une opportunité se présente de régulariser les limites de propriété du vieux chemin de St Vaast.

Les différents propriétaires se sont engagés à rétrocéder à la Commune moyennant l'euro symbolique les parcelles suivantes :

- AP 238 devient AP 304 –	85 m ²
- AP 278 devient AP 306 –	97 m ²

CESSION DE TERRAINS

Dans le cadre de la réalisation de la zone artisanale des hauts de Villers (déchetterie), il convient de procéder à la cession de la parcelle cadastrée section AS n°49 (9350 m² et B n°46 (24245 m²) correspondant à l'ancienne décharge.

Cette opération d'échange avec la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie intervient sous les conditions :

- de réhabiliter cette zone,
- de créer une zone artisanale pouvant accueillir des entreprises,
- d'attribuer à la Commune de Villers sur Mer un lot et notamment celui où est inclus le pylône de la Police Nationale.

STATIONNEMENT PAYANT

Dans le cadre de la réhabilitation de l'entrée Est de Villers sur Mer, il apparaît indispensable de mettre en zone payante le parking jouxtant le Poste de Secours digue Est ainsi que la partie de stationnement entre l'Hôtel Ibis et le rond point Jean Moulin. Décision identique pour chaque extrémité des rues piétonnes.

En effet, les aménagements prévus réhabilitent une zone où le stationnement a été anarchique ces dernières années compte tenu des travaux.

Le tarif appliqué sera celui de bord de mer, à savoir : 1 € l'heure

CONVENTION BOUYGUES TELECOM

Dans le cadre du renouvellement du contrat de Bouygues Télécom dans le clocher de l'Eglise et ce pour la téléphonie mobile, de nouvelles conditions ont été négociées.

Le nouveau contrat d'une durée de 12 ans est négocié sur les bases suivantes :

- 10.000 € par an pour 3 ans,
- et à partir de la 4^{ème} année, 6.000 € par an.

Ces montants sont actualisables tous les ans, et sont indexés sur l'indice de révision du coût de la construction.

Les équipements installés sont soumis à l'autorisation des Bâtiments de France et à l'accord des autres utilisateurs et opérateurs (les accords se doivent d'être réciproques).

AVENANT N°3 - ETDE-OPAC REALISATION DES CHAMPS RABATS

Dans le cadre de l'aménagement du Lotissement des Champs Rabats et de la Maison des Saisonniers, il s'avère nécessaire de passer un avenant avec l'entreprise ETDE.

Cet avenant concerne la mise en place d'une protection de candélabre et ce pour un montant de 570 € HT

Le solde se répartit comme suit :

Montant initial du marché HT	185 908, 80 €
Montant des avenants précédents HT	9 121,45 €
Montant de l'avenant n°3 (soit 5,21 % du marché)	570,00 €
Montant du nouveau marché	195 600,25 €

La Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable dans sa réunion du 2 Juin 2008.

AVENANT N°2 - TOFFOLUTTI REALISATION DES CHAMPS RABATS

Dans le cadre de l'aménagement du Lotissement des Champs Rabats et de la Maison des Saisonniers, il s'avère nécessaire

de passer un avenant avec l'entreprise TOFFOLUTTI.

Cet avenant concerne la réalisation d'une bordure bois en périphérie de l'aire de jeu, le drainage des eaux de ruissellement autour des regards Télécom et AEP des logements n°16 et n°18 et la récupération des eaux de ruissellement en partie supérieure de l'allée piétonne et ce pour un montant de 4292,60 €.

Montant initial du marché HT	508 761,21 €
Montant des avenants précédents HT	22 427,17 €
Montant de l'avenant n°2 (soit 5,25 % du marché)	4 292,60 €
Nouveau montant du marché	535 480,98 €

La Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable dans sa réunion du 2 Juin 2008.

AVENANT TENNIS CLUB

Dans le cadre de la maîtrise d'œuvre du Tennis Club, il convient de réaliser une mise à jour du montant des honoraires.

En effet, la Ville de Villers sur Mer a confié au Cabinet DELACHE-SHELLEDY la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de 2 tennis couverts avec un montant d'honoraires de 7,5 % sur le montant des travaux estimé à 745 540,00 € HT.

A l'issue de l'appel d'offres, et compte tenu du renouvellement des consultations suite à des appels d'offres infructueux, le montant total des travaux est de 1 091 235,42 € HT.

En conséquence, le montant total des honoraires de maîtrise d'œuvre sera de 7,5 % de 1 091 235,42 € HT soit 81 842,66 € HT.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable dans sa séance du 2 Juin 2008

MISE A DISPOSITION DU BUS DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil Général du Calvados renouvelle la mise à disposition d'un bus neuf notamment pour le ramassage scolaire.

Cette mise à disposition obéit à une convention qui prévoit notamment l'usage du bus pour le transport scolaire et les modalités pratiques (disque de contrôle, vérification technique, ...).

AVENANT - ESPACE CULTUREL

Dans le cadre des travaux de l'Espace Culturel, 2 avenants sont présentés concernant :

- la mission CSPS par la Société VERITAS
- assurance dommages-ouvrage

Ces 2 avenants font suite à un dépassement de planning de travaux.

1) Entreprise VERITAS

Le complément de rémunération est évalué forfaitairement à 450 € HT pour 2 visites par mois et ce pour 4 mois complémentaires (la fin contractuelle du chantier avec l'entreprise VERITAS avait été fixée en Août 2008).

2) Entreprise SMABTP

La prolongation étant due à des retards, la garantie «dommages en cours de travaux» est majorée de 213,62 €

DSP PLAGE - CONCESSION DE L'EXPLOITATION DE LA PLAGE ; DEMANDE D'ATTRIBUTION

Monsieur le Maire rappelle que la plage située en bordure de la Commune de Villers sur Mer fait partie du domaine public maritime, et que son exploitation a été concédée par l'Etat à la Commune jusqu'au 31 Décembre 2008.

Que la concession de cette plage permet à la Commune d'occuper une partie de l'espace concédé et d'exploiter les activités destinées à répondre aux besoins du service public balnéaire :

- location de cabines de plage,
- location de matériel de plage de confort,
- club de plage.

Que les activités développées sur la plage doivent notamment respecter les règles suivantes :

- un minimum de 80% de la longueur du rivage par plage, et de 80% de la surface de la plage à mi-marée, doit rester libre de tout équipement et installation
- les équipements installés sur la plage doivent être démontables et démontés à la fin de chaque période d'exploitation. Les périodes d'exploitation sont limitées à six mois par an en général.

Il précise que dans le cadre de ces concessions, la Commune peut décider d'exploiter elle-même les activités destinées aux besoins du service public balnéaire, ou de confier tout ou partie de leur exploitation à des opérateurs privés ou publics dans le cadre de délégations de service public attribuées après mises en concurrence.

Que si la Commune ne fait pas valoir son droit de priorité pour l'attribution de la concession de la plage de Villers sur Mer, elle sera attribuée par l'Etat à un opérateur après mise en concurrence.

Considérant que le fonctionnement actuel de la plage donne toute satisfaction, et souhaitant conserver le contrôle de

l'exploitation de la plage située sur son territoire, Monsieur le Maire propose de demander l'attribution de la concession d'exploitation de la plage de Villers sur Mer à compter du 1^{er} janvier 2009.

DSP PLAGE - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – ETABLISSEMENT DES BAINS

La Commune de Villers sur Mer, comme évoqué dans le rapport ci-joint, peut déléguer l'exploitation d'établissement des bains sur la plage.

La même délibération que celle ci-dessus est prise par le Conseil Municipal pour l'établissement des bains.

DSP PLAGE – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - REALISATION ET EXPLOITATION DU CLUB DE PLAGE

La Commune de VILLERS SUR MER, comme évoqué dans le rapport joint peut déléguer l'exploitation du club de plage.

La même délibération que celle ci-dessus est prise par le Conseil Municipal pour la réalisation et l'exploitation du club de plage

COMPTE FINANCIER COMPTE DE GESTION DE L'EPIC

Comme de coutume, il convient d'adopter le compte financier – administratif de l'EPIC d'Animations et de Tourisme de Villers sur Mer.

Ce dernier est conforme au Compte de Gestion présenté par le Percepteur.

CLASSEMENT TOURISTIQUE DE LA VILLE

Villers-sur-Mer est une commune touristique et balnéaire située entre Deauville-Trouville et Cabourg. De par ses infrastructures, ses animations, sa capacité d'accueil, elle bénéficie du même surclassement démographique (20.000/40.000 Habitants) que ses voisines Deauville, Trouville, Cabourg.

La plage de 2,4 km, ses animations toute l'année, sa forte fréquentation régulière, son casino (90 machines à sous), son patrimoine (bâtiments classés, zone naturelle classée, son site classé des falaises des Vaches Noires,...) sa capacité d'hébergements, sa gare et ses facilités d'accès (sorties autoroute et aéroport de Deauville-Saint Gatien) positionnent notre commune comme une ville touristique et balnéaire dont la renommée ne cesse de croître au delà du périmètre de la Communauté Cœur Côte Fleurie à laquelle elle appartient.

De plus, l'animation et la promotion touristique sont sous l'égide de l'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) qui par l'importance de son budget (année 2008 : 776.000 €) sert de

levier à une animation de qualité tout au long de l'année.

Aujourd'hui, les équipements structurants (espace muséographique ; espace culturel d'animations et du tourisme ; piscine ; EPIC du tourisme....) sont à même de répondre aux attentes des estivants qui fréquentent la commune.

La loi du 14 Avril 2006 portant diverses dispositions relatives au tourisme réforme le régime des stations classées.

La Commune de Villers sur Mer a été érigée « station climatique » par décret du 11 Mars 1922.

Les classements dont la publication est intervenue avant le 1^{er} janvier 1924 (cas de Villers sur Mer) cessent de produire leurs effets le 1^{er} Janvier 2010.

De ce fait, la commune sollicite un nouveau classement de l'État.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES PARTICIPATIONS

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité octroie les subventions exceptionnelles et participations suivantes :

- Bibliothèque pour Tous	1600 €
- Association verticale	200 €
- Au titre des participations : Association du Marais Villers/Blonville	5000 €

AVENANT ESPACE CULTUREL VITRAGES ST GOBAIN

Dans le cadre de la réalisation de l'espace d'animations culturel et touristique, un avenant se doit d'être réalisé concernant les vitrages St Gobain (changement de réglementation de sécurité)

Cet avenant concerne les menuiseries aluminium pour des désenfumages indispensables qu'il convient de réaliser. Le montant de cet avenant est de 9 172 € HT. La Commission d'Appel d'Offres du 2 Juin 2008 a émis un avis favorable.

Nous avons donc :

Montant initial HT	135 085,00 €
Avenant n°1 (+ 6,79 %)	9 172,00 €
Marché HT après avenant n°1	144 257,00 €

AVENANT CONVENTION COMMUNE/EPIC

La Commune de VILLERS SUR MER a réalisé une convention avec l'EPIC d'Animations et de Tourisme.

Dans son article 2, il est quantifié les actions menées au bénéfice de la Commune (notamment la gestion du site Internet) moyennant la somme de 2000 € (+ 6,79 %).

Il est amené la précision suivante : « Outre la gestion du site Internet, la participation à la Lettre de Villers sur Mer par un agent d'animation ».

RAVALEMENT DE FAÇADES

Plusieurs subventions ont été votées :

Immeuble, 8 avenue Georges Clémenceau	610 €
Immeuble, 23 avenue de la République	610 €
Immeuble, 6 rue du Méridien	610 €
Immeuble, 51 avenue de la République	610 €
Immeuble, 8 avenue du Général de Gaulle	610 €
Immeuble, 4 rue du Stade André Salesse	379 €

Comité de réflexion et de proposition sur l'environnement et le développement durable à Villers

Ce Comité fonctionne depuis deux mois maintenant, toutes les personnes intéressées par le sujet, résidentes à l'année ou en secondaire, jeunes ou moins jeunes peuvent venir assister aux réunions qui ont lieu Salle Bagot une fois par mois en moyenne ; les dates seront communiquées par voie de presse, affichage et, sur le site de la Mairie de Villers.

Une première manifestation de sensibilisation de l'impact de l'homme sur notre littoral doit avoir lieu dans le courant de l'été sur la plage de Villers. De plus amples informations seront données ultérieurement.

La vente de kits de compostage sera organisée par la Communauté de Communes Côte Fleurie, Salle Bagot, le Vendredi 26.09.08 de 15 H à 19 H et le Samedi 27.09.08 de 10 H 30 à 17 H. Prix du kit, 20 €.

Catherine VINCENT



Déjections canines

Les trottoirs de Villers sont pollués par une grande quantité de déjections canines. Pourtant des sacs de propreté sont mis gracieusement à la disposition du public à la mairie et à l'office de tourisme. Veuillez respecter votre environnement et vos concitoyens.



TRAVAUX

Eclairage public digue ouest

La pose des candélabres est terminée. Les raccordements électriques et les réglages sont en cours d'exécution.



Réfection de la digue ouest

Après les tranchées d'enfouissement de réseaux, la digue promenade sera revêtue en totalité, d'enrobée rouge.

Aménagement d'entrée de ville (RD 513)

Le tronçon de cette route départementale, entre la station service, « Rue Sicard et Blonville » a été refait en totalité, ainsi que ses abords (trottoirs, parking, esplanade, espaces verts).



Espace culturel

La pose de baies vitrées et fenêtres est en cours.



Tennis couvert

Les phases fondations et charpente en lamell-collé sont terminées. La phase bardage et couverture se déroule actuellement.



Allées piétonnes du marais

Les principales allées piétonnes du marais ont été remises à niveau et revêtues de deux couches de graviers.



Une plage reprofilée pour les vacances

Durant l'hiver, la plage villeroise a subi de profondes modifications suite aux nombreuses tempêtes qui se sont succédé. Le sable, sous la force du vent, s'est accumulé au pied de la digue promenade, formant des monticules peu agréable d'aspect.

Al'approche des vacances de printemps, la ville a voulu redonner au principal attrait touristique de la station un air beaucoup plus attrayant. Depuis le 17 avril, les engins de chantier, bulldozer et niveleuse, sont en plein travail. *« Il s'agit de descendre le niveau du sable proche de la digue, de 50 cm à un mètre, pour l'étendre jusqu'à l'estran. C'est un énorme travail qui va de la rue de la Rosière jusqu'au Cercle Nautique, sur une distance de 1,5 km et une largeur de 25 à 30 mètres »*, explique Pierre Aubin, adjoint au maire.

Prévus pour durer quatre jours, les travaux vont transformer l'espace sablonneux en une surface bien uniforme et lisse pour que les vacanciers y trouvent un lieu de promenade et de détente qui poussera au délassement. Maintenant il n'y a plus qu'à espérer du soleil !



Le gaz à Villers il y a 50 ans

Au début du siècle, il existait à Villers une petite usine qui fabriquait elle-même son gaz. Sa production arrêta vers les années 1920 et sa destruction intervint en 1954. Elle se trouvait à l'emplacement de l'actuelle place du 11 novembre. De 1920 à 1951 Villers fut alimenté en gaz par l'usine de Touques qui fut elle-même arrêtée cette même année.

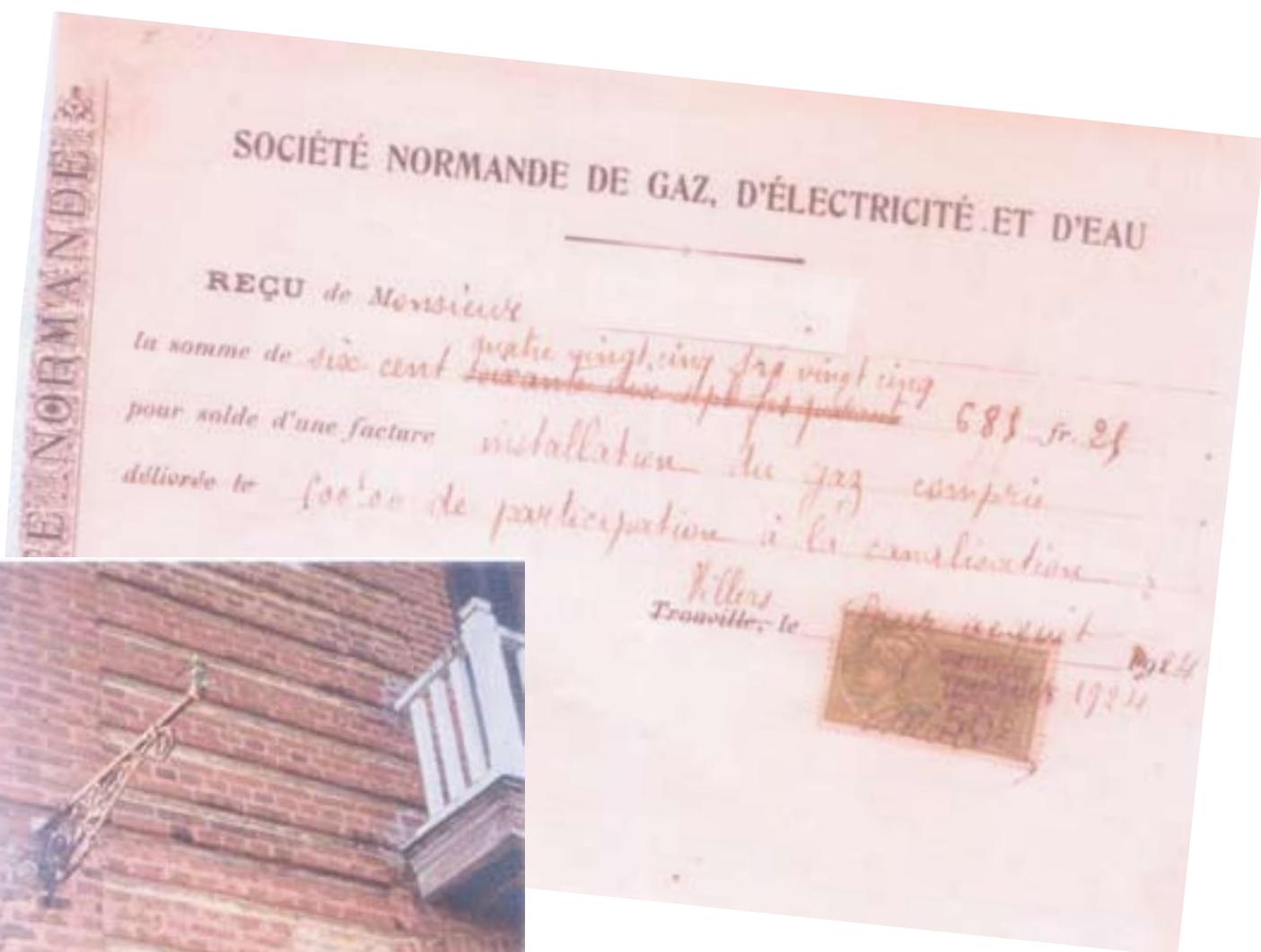
Le stockage du gaz à la station de Villers était assuré par deux gazomètres à cloche ; l'un de 100m³ et l'autre de 200m³.

En 1951 gaz de France décida la construction d'un feeder Caen-Touques avec au passage le raccordement de Villers, l'alimentation était assurée par l'excédent de production de gaz de la SMN (Société Métallurgique de Normandie) à Colombelles.

La consommation de gaz augmentant dans des proportions considérables, la construction d'un gazomètre beaucoup plus important fut nécessaire et sa réalisation en 1952 permit de stocker 2 500m³ de gaz à une pression de 1 bar.

En 1965, l'arrivée du gaz naturel d'Algérie a permis à Villers d'être alimenté par ce nouveau gaz, de porter la pression dans le feeder à 9 bars et la pression chez l'abonné, dans certains quartiers à 4 bars (avec détendeurs) et à 20 grs sur les réseaux anciens. La technique ayant évolué, la construction d'un poste de détente moderne a permis la suppression et la destruction du gazomètre existant.

Aujourd'hui sur le terrain dégagé a été construit l'immeuble Kiribati.



Un reçu de 1924.

Un ancien bec de gaz toujours présent dans une rue de Villers.

Un 1er mai dans la tradition

Comme chaque année, la municipalité avait invité les Vilersois à célébrer le 1er mai dans la salle des fêtes du casino. En présence de près de 200 personnes, Jean-Paul Durand, 1er adjoint, après avoir excusé l'absence de Gérard Vauclin, maire, a rappelé à l'assistance ce qu'on retient de cette fête du Travail. «Mai 2008 nous fait penser à il y a 40 ans, mai 1968 qui a conduit aux plus grands mouvements de grèves et de contestations de notre histoire. Mais aujourd'hui nous sommes ici réunis pour célébrer la fête du Travail». Son origine remonte au 1er mai 1890, journée nationale de revendication des travailleurs. 1936 verra l'acquisition du droit syndical, l'octroi de 2 semaines de congés

payés et la semaine de 40 heures. «Si avoir du travail est primordial aujourd'hui, encore faut-il pouvoir en vivre. Travailler, avoir un emploi fixe et ne pas pouvoir avoir un toit pour se loger me paraît intolérable dans notre société où la défense des droits de l'homme est profondément ancrée dans nos principes». Ce dramatique problème semblait tout indiqué pour être évoqué le jour de la célébration de la fête du Travail. «Alors gardons l'espoir de jours meilleurs à venir» a conclu l'élu.

Jean-Paul Durand, le conseil municipal et, près de 200 personnes ont célébré la fête du Travail.



Cérémonie du 8 mai



Communauté de brigades de gendarmerie

Ce rendez-vous trimestriel au travers de cette « lettre aux Villers-sois » est une bonne occasion de vous faire part de l'actualité gendarmique. Cette fois, je vous parlerai d'emplois et de carrières au sein de notre institution, en particulier en cette période de fin d'année scolaire, puis de sécurité routière notamment en cette période de vacances et enfin pour terminer, je vous communique quelques conseils pratiques destinés à vous prémunir contre certains désagréments tels que les vols.

L'emploi en France reste un des principaux soucis avec un taux de chômage élevé.

En parallèle, les armées, toutes armes confondues, et la gendarmerie en particulier, sont des corps de métier à fort recrutement. En 2008 puis en 2009, de nombreux gendarmes ou gendarmes adjoints vont être recrutés et ce quel que soit le niveau d'études. Les jeunes disposant d'une spécialité sont également très recherchés. A titre d'exemples, un concours est ouvert pour diverses spécialités : infirmiers, restauration collective, administration et gestion des personnels ou des finances (comptabilité) ou encore mécanicien. Nous recherchons en permanence des informaticiens, des musiciens, des chimistes et autres corps de métier...

Notre institution a cette particularité qu'elle donne sa chance à tous. Aucun diplôme à la base n'est requis. Nous disposons de notre propre mode de recrutement.

Venez vous renseigner, c'est avec plaisir que je vous recevrai à la brigade pour vous présenter les différentes possibilités de carrière.

Je souhaite également maintenir le nombre d'accidents de la circulation à un niveau très bas comme je vous l'ai déjà indiqué dans une précédente lettre. A ce titre, nous opérons tant dans le domaine de la prévention que de la répression.

Nous avons participé au printemps à la mise en oeuvre de la piste routière à l'école primaire Victor Duprez. Nous y avons également organisé, en collaboration avec le directeur et les enseignants concernés, le permis « piétons » destiné aux enfants des classes de CE2, expérience qui devrait être renouvelée l'an prochain.



Les enfants ont passé leur permis piéton



Enfin, en collaboration avec la municipalité, l'office du tourisme et les pompiers de Villers-sur-mer, la préfecture et le groupement de gendarmerie à Caen dans le cadre d'une campagne départementale, nous avons organisé le 14 juin 2008 à Villers-sur-mer une journée d'information sur la sécurité routière. Nous y avons présenté nombre d'intervenants de la chaîne dans ce domaine afin que chacun puisse trouver les informations qui l'intéresse.

Je remercie tous les participants qui ont bien voulu répondre à mon invitation :

L'adjutant-chef TRIBHOU et les pompiers de Villers-sur-mer qui ont démontré leur professionnalisme par des démonstrations de désincarcération d'un véhicule et des gestes de premiers secours, L'agence BAGOT de Villers sur mer qui est venue expliquer les conséquences d'un accident en matière d'assurance, comment remplir un constat amiable, les suites en matière d'handicap, de perte d'emploi etc...

La prévention routière avec son simulateur de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique et la piste routière, Le casino de Villers-sur-mer et le restaurant « le Mermoz » qui ont apporté leur soutien à cette journée, Monsieur LEGIGAN, propriétaire de la discothèque le moulin à Vauville, partenaire tout au long de l'année de la prévention des accidents notamment des jeunes

conducteurs à la sortie de la boîte de nuit et qui participe régulièrement aux opérations « je sors en boîte, je rentre en vie », L'association pour le don d'organes, Le lieutenant GELY qui a organisé quatre opérations de ce type au niveau du département dans les villes de Caen, Vire, Lisieux et Villers sur mer et qui nous a apporté son concours.

L'alcool au volant et la vitesse sont les deux causes principales d'accidents de la route. De nombreux contrôles d'alcoolémie et de vitesse sont organisés tant à Villers-sur-mer que sur les différents axes y menant.



La journée Sécurité Routière.



CONSEILS PRATIQUES pour l'été

Surtout, il faut rapidement prévenir la brigade de gendarmerie en cas d'agissements suspects. Ayez le réflexe de relever l'immatriculation du véhicule concerné.

Il est possible de distinguer deux types d'individus susceptibles de cambrioler une habitation. D'une part, les cambrioleurs opportunistes peuvent passer par une phase de repérage ou agir au coup par coup. Dans ce dernier cas, une fenêtre mal fermée ou l'absence évidente d'occupants dans un domicile sont des indices suffisants. D'autre part, de nombreux cambriolages se commettent en la présence des occupants, en général par escalade, en profitant d'une fenêtre ouverte.

Notez la marque, le type et le numéro de série des appareils hifi que vous possédez. Conservez les factures. Pour ce qui concerne les objets de valeur (tableaux, vases...), prenez-les en photos. Toutes ces informations sont ensuite enregistrées dans une base informatisée nationale et permettent ensuite d'identifier l'origine des objets retrouvés. Prenez en photo vos objets de valeur. En cas de vol, ces éléments vous seront également réclamés par les assurances pour faciliter le remboursement de votre préjudice.

Quelques conseils pratiques qui peuvent paraître anodins, mais qui sont de nature à réduire les risques de cambriolages :

Avisez un voisin de votre absence : celui-ci pourra alerter la gendarmerie en cas d'événement suspect, laissez un jeu de clés à une personne de confiance qui pourra régulièrement passer et avertir la gendarmerie en cas de problèmes,

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance (famille, voisins, amis), ne laissez pas la boîte aux lettres déborder.

L'idéal est de laisser le soin à des voisins ou des proches de « faire vivre » la maison en votre absence : ouvrir et fermer les volets, allumer les lumières etc...

Ne laissez pas de message sur votre répondeur qui indique votre absence, placez vos bijoux et objets de valeurs en lieux sûrs.

Pour ce qui concerne les vols dans les véhicules :

Votre véhicule n'est pas un coffre-fort, Ne laissez aucun objet apparent à l'intérieur de votre véhicule, enlevez votre GPS, vos bijoux etc....

Pour conclure, je vous indique de nouveau que vous trouverez toujours le meilleur accueil possible à la brigade de gendarmerie de Villers-sur-mer. Je me tiens moi-même à la disposition des personnes qui souhaiteraient me rencontrer.

Bonnes vacances à tous et à très bientôt.

Deux nouveaux gendarmes à la communauté de brigades

La communauté de brigades réunissant les gendarmeries de Villers-sur-Mer, Houlgate, Dozulé et Cambremer est à nouveau au complet avec 25 éléments commandés par le lieutenant Jacques Bouyssou. Les deux derniers arrivants, Julien Le Coq, 27 ans, natif de la Manche, marié et père d'un enfant, a été affecté à Houlgate et Cyril Vandel, 31 ans, natif de Rouen, marié et père d'un enfant, à Villers-sur-Mer. Ce dernier remplace le gendarme, Stéphanie Prével, qui est partie suivre un stage de maître-chien à Gramat dans le Lot. Julien Le Coq arrive de la brigade de Fleury-sur-Andelle dans l'Eure. «C'était mon premier poste après l'école de gendarmerie de Montluçon. Depuis ma plus tendre enfance, j'ai toujours été attiré par cette profession» explique-t-il. Pour Cyril Vandel, Villers-sur-Mer est sa première affectation dans une brigade après 10 mois de formation passés à l'école de Chatellerault. Auparavant, de 1998 à 2000, il avait effectué son service militaire dans la gendarmerie, puis occupé jusqu'en 2007, un poste de responsabilité dans la logistique. «Après cette période de travail dans le civil, j'ai eu envie de retourner dans la gendarmerie où j'apprécie la rigueur et le contact avec la population». La gendarmerie recrute actuellement des personnes pour occuper divers emplois comme des secrétaires, des informaticiens ou des logisticiens. Les brigades sont à même de fournir de plus amples renseignements sur ces postes.

De gauche à droite, le gendarme Julien Le Coq, le lieutenant Jacques Bouyssou et le gendarme Cyril Vandel.



Honneur à la tulipe et aux fleurs

Villers-sur-Mer a mis pour la 5e fois la tulipe et les fleurs à l'honneur, samedi 19 et dimanche 20 avril. Bien que le temps se soit montré peu clément, le public s'est réjoui de la plantation de 15 000 tulipes aux robes multicolores et tendres au beau milieu du marché gastronomique et artisanal.

L'un des derniers agriculteurs de la commune, Arnaud Besnier, muni de son sécateur, n'a pas chômé pour cueillir et tendre aux acheteurs sa production à l'éclosion presque parfaite.

«Malgré le temps peu favorable de la première partie du printemps, la fleur est aussi belle que l'an passé», explique le producteur. A 6,50 € les 10 fleurs ou 12 € les 20, le commerce est allé bon train. «Samedi, j'en ai vendu autant qu'il y a un an». Le public était là et il en a profité pour faire la fête avec les nombreuses animations. Au programme, des concerts et du folklore. Du haut de ses échasses, la Reine des Fleurs a attiré tous les regards tandis que sur la scène se sont succédé des danses folkloriques avec La Villotte et Les Machus du Havre, des concerts de jazz avec les Feeling Stomper, Zigor et Gus, un spectacle clownesque, la fanfare tonitrueuse du Réveil Quevillais et même Charlot éberlué par toutes les fleurs qui s'étendaient devant lui. Horticulteurs et fleuristes ont donné à la fête une étendue plus large sur les végétaux tandis que l'association Lez'Arts Normands a offert de magnifiques toiles ayant pour thème les fleurs.

Un immense patchwork très bigarré mais du plus bel effet.







Le centre-ville animé par le Camion Jazz

Tous les samedis du mois de mai, les musiciens du Camion Jazz ont animé le centre ville pour des moments festifs et conviviaux devant les bars et restaurants du centre-ville. Pour le dernier concert, le Camion Jazz a fait revivre la période Hard-Bop des années 60 des «Jazz Messengers», dirigé par le batteur Art Blakey et qui ont été l'un des plus célèbres de cette époque. Aujourd'hui encore, de nombreux enregistrements pour le label «Blue Note» témoignent de la richesse de cette musique et de son influence sur le jazz contemporain. Guillaume Marthouret au saxophone, Guillaume Doré à la guitare, Fred Guesnier à la contrebasse et Fred Oddou à la batterie ont invité Quentin Ghomari, trompettiste, pour cet ultime concert, répondant ainsi à l'idée toute simple d'un jazz club mobile, afin de rendre cette musique accessible à tous et en tous lieux.

Un record de participants pour la randonnée Caen-Cabourg-Villers

Le 27 avril, l'ATSCAF a organisé la traditionnelle randonnée Caen-Cabourg-Villers avec plus de 1100 participants. Les concurrents viennent pour la plupart de Normandie, Basse ou Haute, mais beaucoup viennent de la région parisienne pour se retrouver en famille. «Nous avons également des liens étroits avec l'Amicale des Donneurs de Sang de la SNCF». Certains sont venus de très loin, de Brive, de Limoges, de Mulhouse. Tous pourront raconter leur exploit à leurs collègues de travail : «J'y étais mais, bon sang, que j'ai souffert!».

Classement des 50 km

1. Régis Goulain, 5h 58 mn; 2e. Pierre Gandin, 6h 14mn; 3e. Christian Hodiesne, 6h 28 mn; 4. Yannick Plourin, 6h56; 5. François Demichelis, même temps; 10e et première femme, Marinette Demichelis, 7h 14 mn.

Classement des 20 km

1.Christian Penin, 2h 27 mn; 2. Nathalie Sentilly, 2h 35 mn; Eric Quere, 2h48 mn; Michel Moisson, 2h48; 5. Philippe Quere, 2h 51 mn.

C'est avec le sourire que l'on termine les 50 km qui séparent Caen de Villers-sur-Mer.



Régis Goulain remporte la randonnée pour la 7e fois.



Le dinosaure a fêté ses 10 ans



Le square Jean Mermoz était noir de monde, le samedi 21 juin, en fin d'après-midi, pour fêter le retour du dinosaure. Véritable colosse végétal de 7 mètres de haut et de 12 mètres de long, clin d'œil au site paléontologique des Vaches Noires toutes proches, il fait, depuis 10 ans, l'admiration des visiteurs tout en demandant des soins très particuliers.

Après un repos dans les serres municipales durant toute la période peu favorable au développement des plantes qui recouvrent son armature de fer emplies de 6 tonnes de terre, il retrouve sa place en plein air, fin juin, devant l'office de tourisme. «*Son installation demande cinq jours de travail à six personnes*» explique Frédéric Delaunay, le chef jardinier. «*Par la suite, les 9 000 plants qui lui donnent son vert pelage nécessitent un arrosage quotidien par temps sec et une taille tous les 10 jours. Son image devenue la figure emblématique de la station mérite bien cette marque d'attention*».

Pour fêter cette nouvelle implantation du dinosaure, une bolée de cidre a été offerte. Un peu plus tard, dans la soirée, chacun a pu se rendre sur la digue promenade pour la fête de la musique en compagnie d'un orchestre musette.

Le maire, Gérard Vauclin, a félicité l'équipe des jardiniers et son responsable, Frédéric Delaunay.

C'était la fête pour le retour du dinosaure.



Coupe d'Europe de caisses à savon

Victoire française pour l'étape villersoise

La coupe d'Europe des caisses à savon a fait étape dans la station de la Côte Fleurie, le week-end des 21 et 22 juin.

Les Français étaient en nombre. Pour leur disputer la victoire, des Belges, des Suisses et des Tchèques avaient fait un long déplacement.

Sur leurs petits bolides, les pilotes se sont livrés à une farouche bataille sur le circuit d'un kilomètre tracé dans les rues de la ville. «*De fortes pentes, des virages serrés, une longue ligne droite, le circuit était très technique et très rapide et s'est montré parfait pour cette compétition, explique le Suisse, Philippe Roth, le président de la commission européenne de Speed Down, et participant à la course. Elle ne permet aucune seconde de relâchement et demande une énorme concentration*».

Les plus rapides ont dévalé la pente à près de 50 km/h. «*On se croirait dans une luge tellement que l'on est près du sol*» commente une spectatrice qui a effectué une descente à 2 dans un bobcar. À ce jeu d'habileté et de virtuosité, c'est le Français, Julien Fréchin, qui s'est montré le plus habile devant le Belge, Jacques Menchior. En bobcar, la victoire est revenue à une équipe belge, Philippe Gilson-Yves Collins devant une autre équipe belge.

«*Mais, ajoute le président, les pilotes de caisses à savon sont une grande famille, pas encore très nombreuse, les Allemands et les Italiens n'étaient pas présents à Villers-sur-Mer, des contacts sont en cours avec l'Autriche et l'Espagne. On est tous des copains qui ont l'esprit de convivialité et sportif*».

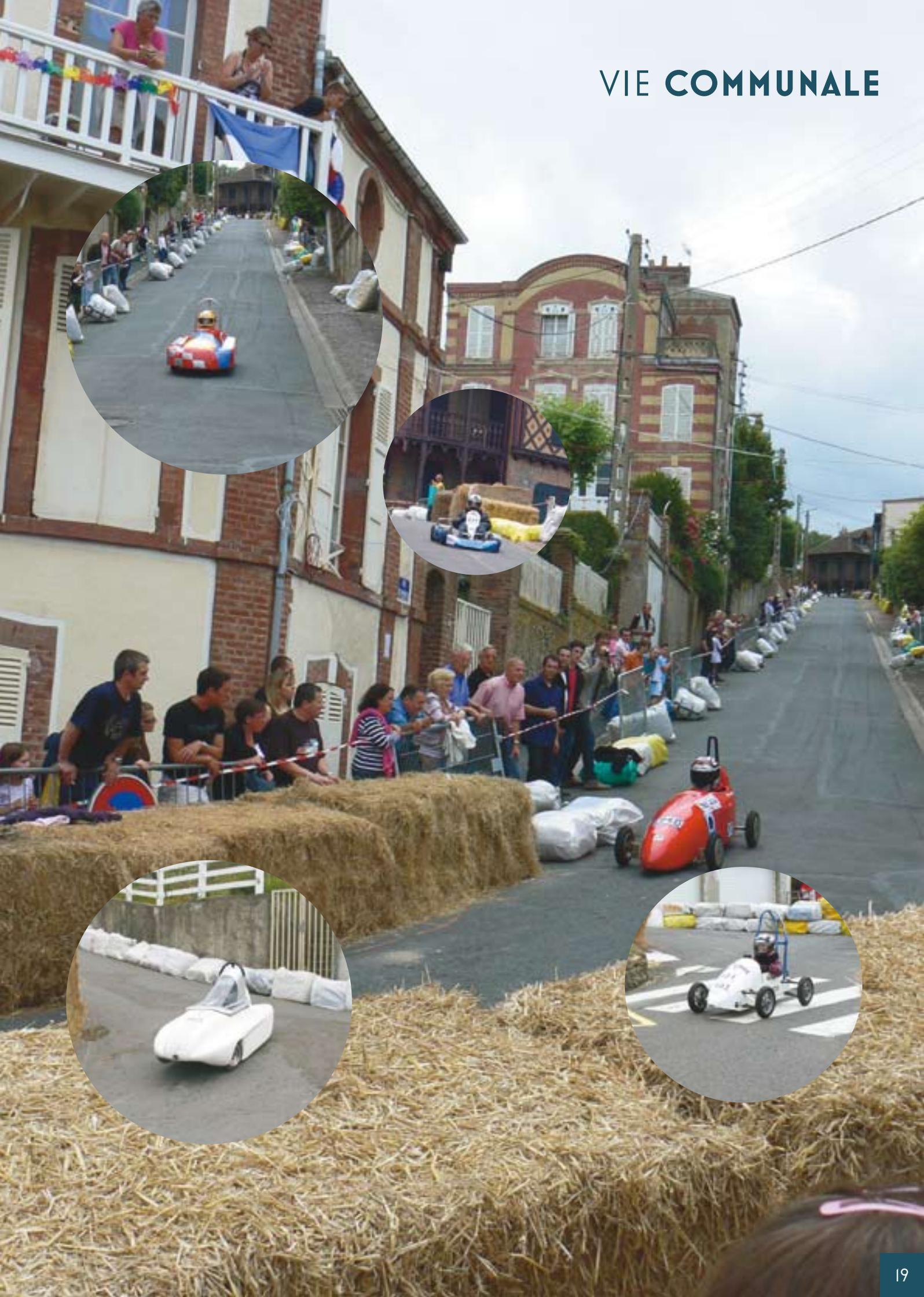


La caisse à savon, c'est une coque en fibre de verre, des freins à disques et le brio du pilote.

Le podium des vainqueurs avec Julien Fréchin pour les adultes, Jakub Sejkora, tchèque, pour les moins de 18 ans, et Baptiste Touzé, le plus jeune concurrent.



VIE COMMUNALE



VIE ASSOCIATIVE

Villers Accueil

247 adhérents à Villers Accueil

Après de nombreux mois d'activités diverses, notre association est en relatives vacances depuis juin. Ce mois-ci, nous avons prévu la visite de l'Armada à Rouen. Un franc succès. En cours de trimestre nous avons voyagé sur la Rance de Dinan à Saint Malo, une croisière bien agréable. Un peu moins de réussite pour les déplacements prévus mais, nous proposons, et vous faites votre choix. Notre conseil d'administration est en cours de travail pour les 3ème et 4ème trimestres, nous souhaitons vous plaire dans nos choix.

En septembre nous effectuerons un voyage en Basse Egypte, nous formons des vœux pour sa parfaite réussite.

Du samedi 9 au dimanche 17 août inclus, nous vous convions tous à notre exposition annuelle de 10h à 12h30 et de 15h à 19h, tous les jours. Venez voir ce que nous réalisons et nos ateliers se feront une joie de vous accueillir pour réaliser à votre tour sous la conduite de nos responsables, ce dont vous rêvez.

En décembre, Villers Accueil organisera, comme à l'habitude, le Téléthon les 5 et 6 décembre, nous recevons une assistance considérable, nous en sommes très heureux.

Nous sommes toujours à votre disposition. Tous les vendredis de 10h à 12h au rez de chaussée de la Mairie annexe, nous vous ferons connaître notre association et si vous êtes intéressé, vous serez des nôtres.

Nous vous attendons.

Voyage sur la Rance..



Association des Propriétaires de Villers-sur-Mer

Voici l'Été et nous voilà pour la plupart arrivés à Villers pour y passer tout ou partie de la bonne saison.

La maison, l'appartement est plein, ce sont allers et retours des membres de la famille et des amis.

La saison bat son plein comme on disait et effectivement il y a du monde partout.

Le centre ville est bien agréable avec ses rues piétonnes, c'est au tour du front de mer de faire peau neuve avec ses nouveaux candélabres et le nouveau tracé de l'avenue de la République.

Vraiment, il fait bon vivre ici !

Tout cela nous ne le devons pas au hasard mais à de sages édiles et aussi à l'action de notre association qui depuis plus de vingt cinq ans œuvre pour qu'il en soit ainsi.

Animée de bénévoles impliqués dans la vie de Villers et de sa région, celle-ci compte près de 400 adhérents. C'est ce qui fait sa force et sa représentativité.

Ces adhérents, ils se réuniront comme chaque année au cœur de l'été pour la traditionnelle Assemblée Générale qui se tiendra le vendredi 8 août à 9 heures 30 dans la salle panoramique du Casino.

Ce sera l'occasion de se rencontrer, de rencontrer les responsables de la municipalité, de faire le point, de débattre, d'envisager l'avenir.

Pour certains, tout a été fait, pour d'autres tout est encore à faire : chacun a en partie raison mais ce sera l'occasion d'en parler ensemble.

Alors retrouvons nous le 8 août au Casino ! et, vous en saurez plus ...

N'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant à notre association :

Association des Propriétaires de Villers
Secrétariat Général
Adresse postale : BP 28 - 14640 Villers-sur-Mer
Courriel : villers14_apv@yahoo.fr

Association Saint Vincent de Paul

Conférence de St Vincent de Paul, de la Paroisse St Martin de la Côte fleurie.

Notre première activité qui s'est déroulée le 5 avril dernier était la collecte au profit de la banque alimentaire du Calvados ; tous les bénévoles de notre équipe, aidés de jeunes lycéennes (adhérentes d'un groupe de réflexion animé par la paroisse), ont reçu 380 kilos de denrées alimentaires à la porte des trois supérettes de Villers et de Blonville.

Pour la première fois cette année, nous avons eu le renfort des scouts de France de Deauville Trouville, encadrés et dirigés par madame Christine LEGRAND ; après les avoir rencontrés pour leur donner quelques informations sur la finalité de notre action, ils ont organisé de leur propre initiative une collecte dans leur entourage et nous ont déposé 70 kilos de denrées. Nous totalisons ainsi 450 kilos dont 40 de produits d'hygiène. Les scouts nous ont promis de faire beaucoup mieux l'an prochain puisque cette année était un « coup d'essai ».

Notre seconde action porte depuis le lundi de Pentecôte sur la campagne nationale contre la solitude ; il s'agit pour nous de sensibiliser les personnes à prendre en compte la solitude d'autres personnes qu'ils pourraient connaître ; nous allons dans les jours à venir distribuer des dépliants à la sortie de la messe expliquant comment chacun peut lutter contre la solitude en nous signalant un voisin, un parent ou toute autre personne souffrant de solitude. Cette campagne également destinée à nous faire connaître et à susciter des « vocations » de bénévoles dure jusqu'au premier juillet.

Nos activités d'accueil du vendredi vont cesser en juillet et août pour reprendre à la rentrée de septembre ; il est évident

que si une urgence parvenait à notre connaissance nous agirions immédiatement avec l'un ou l'autre des confrères de notre équipe.

A noter qu'une fois en juillet et une fois en août, une quête sera organisée à la sortie de la messe au profit de nos actions d'aide aux personnes démunies.



ASPEC

Association de soins palliatifs en Calvados
Antenne de Villers

Comme il en est maintenant de coutume chaque année, l'association de soins palliatifs dont le siège social est à Caen se retrouve à l'antenne de Villers-sur-Mer pour une journée de formation- détente.

Cette journée consacrée le matin à une formation par un psychologue ou un médecin permet à tous les bénévoles d'allier à la fois le travail et la détente, l'après-midi étant consacrée à une sortie pour découvrir les richesses de notre côte.

Cette année vingt trois personnes se sont retrouvées à la Celloise pour réfléchir comment « entrer en lien, le maintenir et se séparer » avec les malades qui nous sont confiés. Nous avons travaillé en équipe sur cette relation et Madame Betty Dufour, psychologue, nous a entraînés à réfléchir sur cette rencontre de « deux univers » quelquefois bien différents, créer un espace qui leur appartient durant l'accompagnement.

Le soleil nous a fait la surprise de nous retrouver pour le pique-nique et l'après midi pour la découverte des orchidées au Mont Canisy avec un guide très érudit qui nous a fort intéressés.

Cette journée est aussi le lien indispensable entre toutes les bénévoles d'accompagnement qui sont regroupées en trois équipes : Centre François Baclesse, le domicile dans un rayon de 20 km autour de Caen et au-delà sur la Côte Fleurie allant de Cabourg à Villerville. Discussions, échanges des expériences renforcent le lien qui nous unit pour nos accompagnements.

Si vous vous sentez concernés par cette mission vous pouvez nous rejoindre, nous manquons de bénévoles et après une formation obligatoire vous pourrez rejoindre nos équipes.

ASPEC Caen : 02 31 44 97 41
Antenne de Villers-sur-Mer : 02 31 14 65 13
courriel : aspec14@wanadoo.fr

VIE ASSOCIATIVE

Association des Familles Villersois

Gros succès du bric à brac de Saint-Paul

Organisé durant le premier week-end du mois de mai, le bric à brac du foyer Saint-Paul est toujours un événement très attendu des chineurs en quête d'une rareté, petit trésor qui viendra compléter la collection. Durant deux jours, samedi et dimanche, les visiteurs se sont précipités sur la multitude d'objets, meubles, livres, bibelots, vaisselle et jouets offerts à leur convoitise, tel ce lot de six chaises pour 60 €. «La bonne affaire!». Mais, avant de garnir tous les étals, se cache un énorme travail effectué par des bénévoles. « Durant toute l'année, explique Maud Buhot, la présidente, ce sont 26 bénévoles qui se déplacent pour aller chercher les dons, qui trient, qui nettoient et qui installent tout ce matériel pour les deux jours de vente ». Tout un travail qui demande beaucoup de bonnes volontés. « Je remercie, ajoute la présidente, tous les généreux donateurs. Mais pour faciliter notre travail, il faudrait qu'ils ne nous donnent que des objets en bon état ».

Les visiteurs ont été très nombreux à venir au bric à brac du foyer Saint-Paul.



Amicale des employés communaux

Gros succès de la brocante



La brocante a connu une belle fréquentation.

La brocante de l'amicale des employés communaux a connu, le samedi 21 juin, sur le parking de Villers 2000, un énorme succès, tant par la participation des exposants, ils étaient plus de 80 et, faute de places disponibles, les organisateurs ont dû en refuser. Le public a été attiré par le bric à brac illuminé par un magnifique soleil qui ne s'est pas montré avare de ses rayons. Vaquant d'étal en étal, les promeneurs recherchaient

la pièce rare, de plus en plus difficile à trouver, mais aussi l'objet utile, beaucoup moins cher que sur le marché traditionnel. Les acheteurs étaient radieux de leurs découvertes, les vendeurs également pour s'être débarrassés de quelques objets devenus inutiles dans leur environnement. Tous étaient unanimes à dire : «Nous avons fait de bonnes affaires!».

CJEV - Comité de Jumelage

Le comité de jumelage de Villers organise son deuxième vide grenier

Le 20 juillet prochain le comité de jumelage de Villers organise son deuxième vide grenier. Il aura lieu au jardin public (square des écoles) toute la journée. Comme l'an dernier un stand de restauration avec café, sandwich, gâteaux maison et la fameuse «sardinade» qui a eue un grand succès l'an dernier, seront tenu par les membres du comité.

Une innovation cette année, un espace sera réservé aux enfants afin qu'ils puissent vendre ou échanger leurs livres, jouets, etc. Nous vous y attendons très nombreux pour une journée pleine de surprises.

Pour tous renseignements et inscriptions 06.15.92.69.20 ou 06.89.88.55.67 (Heures des repas).

Cours d'anglais: «*some news of english lessons*». Ils reprendront début septembre à la salle Bagot le lundi soir (entre 17h45 et 20h15) avec deux niveaux :

1 - Débutants et intermédiaires 1

2 - Confirmés et intermédiaires 2

Les intéressés peuvent appeler le 06.14.42.85.18 (HR)

Venue des Anglais de Wickam durant la fête de la Tulipe : merci à toutes celles et ceux qui ont reçu les familles.

Venue prochaine de Allemands, pendant le week-end de la fête de la Coquille : les intéressés par l'accueil d'allemands peuvent se faire connaître au 06.15.92.69.20 ou 06.89.88.55.67 (Heures des repas).



Association Paléontologique

«Et si nous parlions des Vaches Noires»

Elles sont là imposantes, tourmentées, fragiles, d'accès interdit ; elles font, nous semble-t-il, partie du paysage depuis des temps immémoriaux et nous savons tous que leur lente destruction amène sur l'estran des fossiles aussi variés que nombreux qui, depuis plus de 200 ans, suscitent la curiosité, l'intérêt, voire l'appât du lucre.

Ce sont ces fossiles, leurs fossiles, qui ont conduit, il y a trente ans, quelques-uns de leurs collecteurs à se grouper dans l'Association Paléontologique de Villers-sur-Mer pour échanger leurs connaissances, constituer une documentation, faire partager plus largement leur intérêt pour les sciences de la Terre, susciter le respect de ce patrimoine qui est une fenêtre entrouverte sur notre très lointain passé mais également sur ce qui pourrait être l'avenir.

Trop souvent nous croyons tout savoir sur ceux et ce que nous côtoyons tous les jours ou nous pensons que nous avons largement le temps de mieux nous renseigner à leur sujet. Admettons mais n'oublions pas les nombreux visiteurs moins familiers des lieux et qui les découvriront pour la première fois peut-être en ces mois d'été que nous leur souhaitons très agréables.

Asseyons-nous donc un instant au pied des Vaches Noires et parcourons ensemble leur histoire pour mieux comprendre leur forme parfois déchiquetée et mieux connaître la faune fossile qu'ils nous livrent.

De Villers à Houlgate c'est sur cinq kilomètres que s'étire, d'est en ouest, la falaise des Vaches Noires, mais n'omettons pas de rendre à César ce qui lui est dû et de préciser d'emblée que la plus grande partie de leur territoire se trouve sur les bords communaux d'Auberville et de Gonnevilliers-sur-Mer. L'origine très probable du nom de Vaches Noires vient de ces gros rochers ayant glissé du haut de la falaise à l'estran et que leur manteau d'algues de couleur foncée a pu, brouillard et calvados aidant, conduire les pêcheurs à y voir une troupe de paisibles ruminants.

Bien davantage que l'assaut des vagues c'est l'écoulement des sources ruisselant sur les couches de terrains imperméables ainsi que l'érosion éolienne et celle des autres éléments climatologiques qui expliquent le caractère chaoti-

que du paysage. De grands écrivains n'ont d'ailleurs pas manqué d'y promener leurs héros en particulier celui de George Sand dans *Les ailes de courage* alors que Bouvart et Pécuchet, les deux maladroits compères de Gustave Flaubert renonçaient à leur projet de venir y chercher des fossiles.

Tranchant plusieurs strates géologiques superposées ces phénomènes d'érosion ont très tôt suscité l'intérêt des géologues et paléontologues qui y ont vu la possibilité d'examiner en un même lieu quelques-unes des strates le plus souvent exposés en auréoles concentriques dans le bassin anglo-parisien. D'aucuns diront plus simplement que la falaise fournit l'occasion d'y étudier une fraction d'une pile d'assiettes dont les éléments sont ici ébréchés.

Trois étages géologiques différents sont en effet accessibles aux Vaches Noires, les couches les plus anciennes s'enfonçant progressivement en allant d'ouest en est. Bien entendu chaque couche, elle-même subdivisée en sous-étages présente une faune fossile propre qui la distingue.

Les sédiments les plus anciens ici présents appartiennent au Callovien supérieur (-160 millions d'années), visible au bas de la falaise près de Houlgate, affleurant plus ou moins sur l'estran près de Villers en fonction de l'ensablement. Y appartiennent les marnes argileuses grises dites Marnes de Dives. La faune comprend la très abondante *Gryphaea dilatata* dont les valves peu recourbées parsèment l'estran mais aussi les petites ammonites *Quenstedtoceras* auxquelles la pyritisation donne souvent un bel aspect doré. Mais attention, n'oubliez pas que la pyrite est « l'or des fous » et que sa conservation est difficile surtout en milieu humide même dans les musées il arrive que l'on ne retrouve plus qu'une poudre blanche dans une boîte censée renfermer une précieuse *Quenstedtoceras lamberti*. De surcroît la décomposition des pyrites étant d'origine bactérienne elle est contagieuse (voir *L'Echo des Falaises* n° 8 – 2004). Les marnes calloviennes, ainsi d'ailleurs que les étages plus récents qui les surmontent, renferment également des restes de grands reptiles marins, plésiosaures en particulier, des ossements de poissons comme le gigantesque *Leedsichthys* (15m de long) que les créationnis-



CONFERENCE

«Les adaptations au milieu aquatique des reptiles marins de l'ère secondaire»

par Mme Nathalie BARDET.
Samedi 26 juillet
au cinéma du Casino à 18h.

tes ont cru identifier avec le poisson ayant avalé Jonas ou le coelacanthe toujours présent dans les océans d'aujourd'hui. S'y rencontrent également, mais rarement, des restes fragmentaires de dinosaures ayant appartenu à des animaux vivant ailleurs sur des terres émergées et dont les cadavres ont été entraînés en mer où ils se sont dispersés.

Surmontant le Callovien l' Oxfordien inférieur (-157 millions d'années) peut atteindre jusqu'à 50m de haut dans les falaises : il comprend de bas en haut les Marnes de Villers, l'Oolithe ferrugineuse de Villers et les Argiles à Lophagregarea, petites huîtres souvent recourbées, joliment striées et fréquemment agglomérées qui abondent. Au-dessus l'Oxfordien moyen (-156 millions d'années) comprend le Calcaire d'Auberville (10m) notamment caractérisé par des bivalves triangulaires à la coquille rayée ou perlée appelés Myophorella, l'Oolithe de Trouville qui renferme l'oursin *Nucleolites scutatus*, le Coral-Rag de Trouville aux coraux abondants (*Thamnasteria*...).

Après l'Oxfordien moyen est intervenue une longue période d'environ 60 millions d'années où est survenue une régression marine, c'est-à-dire

un retrait de la mer qui a interrompu la sédimentation et donc le dépôt de fossiles.

Dominant quelques sédiments de l'Albien-Aptien ce sont donc essentiellement des couches du Cénomaniens (-95 millions d'années) qui forment le sommet de la falaise. Généralement calcaires elles sont facilement infiltrées par l'eau de pluie qui ruisselle en dessous faute de pouvoir traverser les couches imperméables sous-jacentes et entraîne donc plus bas les gros rochers cénomaniens pour en faire de noirs bovins. En prospectant les éboulis cénomaniens le chercheur attentif ou chanceux trouvera de très nombreuses éponges (*Chenendopora* surtout, mais aussi *Guettardiscyphia* ou très rarement *Ramulospongia* à l'aspect d'une grosse pomme de pin), des ammonites de couleur blanchâtre, une grande variété d'oursins ayant fait l'objet d'une étude détaillée dans *L'Echo des falaises* n° 9 (2005).

Sa flore, sa faune, sa richesses paléontologique justifient que le site des Vaches Noires soit appréhendé avec le respect dû à tout ce que nous nous devons de transmettre

aux générations à venir. L'érosion naturelle se charge de nous livrer sur l'estran les fossiles que point n'est besoin d'aller rechercher de manière destructrice, mais dont la mer fera un jour de simples galets s'ils ne sont pas récoltés. A celui qui s'y intéresse Villers-sur-Mer offre toute une palette de possibilités pour approfondir sa connaissance des sciences de la terre : les promenades de découverte de la géologie, l'espace muséographique de l'Office de tourisme en attendant la future Maison du Méridien, les diverses activités de l'association paléontologique (conférences, excursions, club des jeunes paléontologues, l'Echo des Falaises, les réunions de travail et la bibliothèque pour les membres...)

«Le monde perdu du Paléocène» d'Adeline Aumont

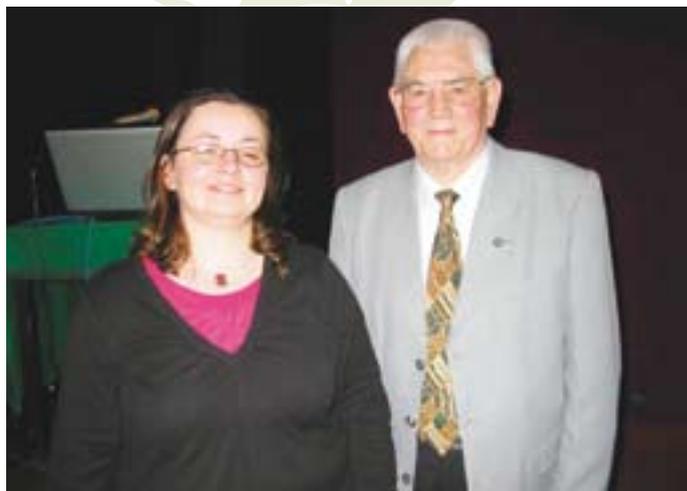
La conférence de l'association paléontologique avait réuni, le samedi 26 avril, en fin d'après-midi, dans la salle du cinéma du casino, un public de connaisseurs. Adeline Aumont, attachée de conservation du patrimoine de la Maison du Méridien, avait choisi comme thème de sa conférence, le Paléocène, une période qui va de - 65 millions d'années à - 55. «C'est un monde à part qui survient juste après la disparition des dinosaures. Inconnu du grand public, il se révèle pourtant fantastique et surprenant» précise Adeline Aumont.

Au début de cette nouvelle époque, l'Europe est en partie recouverte par des mers peu profondes d'où la difficulté de trouver des gisements fossilifères pouvant livrer des restes d'animaux terrestres. Pourtant les sites fouillés en nombre très limité ont révélé un monde étrange. «Le super-prédateur qui domine la faune est un oiseau, les mammifères ne dépassent pas la taille d'un blaireau et sont majoritairement insectivores ou granivores, et les reptiles sont toujours très présents». A l'issue de cette période de 10 millions d'années, la terre se peuple de grands groupes de mammifères encore connus aujourd'hui comme les rongeurs et les primates. Narrée avec talent par Adeline Aumont, l'histoire de la terre se révèle très étonnante par son évolution.

Serge Favard, vice-président de l'association paléontologique, a présenté Adeline Aumont.



Inauguration de l'exposition «L'Histoire de la préhistoire»



VIE ASSOCIATIVE

Cercle Nautique de Villers Sur Mer



ECOLE FRANCAISE DE VOILE SAISON 2008

Comme tous les ans, le Cercle Nautique de Villers vous propose ses stages de voile chaque semaine.

INFORMATIONS

Les stages se déroulent du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 pour les stages d'initiation et de 14h à 17 h 30 pour les stages de perfectionnement. Les tarifs comprennent la cotisation, l'assurance, la licence, le Passeport Voile régionalisé F F V, la mise à disposition du matériel et le gilet de sauvetage.

Les combinaisons sont disponibles à la location au tarif de 8 € la semaine

Prévoir des chaussures, un change, une serviette, un maillot de bain et une protection solaire.

Si vous possédez un carnet attestant de votre niveau, n'oubliez pas de l'apporter dès le début du stage.

NOUVEAUTE

Un stage adulte aura lieu le soir de 18 à 20 heures du lundi au vendredi TARIF 120 €.

Supports	1 ère semaine	2 ème semaine	3 ème semaine
7/10ans Optimist	115 €	103 €	93 €
10/12 Pico	126 €	113 €	102 €
12/13 NewCat	142 €	128 €	115 €
13/15 Teddy	147 €	132 €	118 €
+15 Dart 16	157 €	142 €	128 €

INSCRIPTION

Remplir la fiche d'inscription disponible au Club, en précisant les dates du stage, le support et le niveau sont décidés en fonction de l'âge et de l'expérience du stagiaire, vous pouvez demander conseil au Club. Une attestation devra également être remplie.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le versement d'un acompte égal à 30% du montant du stage. Le solde sera versé avant le début du stage.

ANNULATION

Les annulations doivent être faites par lettre recommandée et dûment justifiées ; dans ce cas un avoir valable un an vous sera remis. Dans tous les autres cas les sommes versées restent acquises à l'association.

En fonction des conditions météorologiques, une ou plusieurs séances pourront être annulées, ces annulations ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Falaise des Vaches Noires - Rue Feine 14640 VILLERS SUR MER
Tel 02.31.87.00.30 Fax 02.31.87.84.00 E.mail : info@voilevillers- Site : voilevillers.com

Affilié F.F.V 14015 Agréé DDJS N° 19681
Siret 780 773 172 000 17 - Banque Crédit Agricole Deauville - Compte N°09338196700

Tennis Club

L'équipe masculine ayant fini première de sa poule accède ainsi à la division régionale du championnat par équipe printemps.



ASVBB



Etaples (Nord) a rendu visite à l'ASVBB.



A l'issue de la saison 2007-2008, l'équipe 1 accède à la promotion d'honneur et l'équipe 2 à la 3e division.

Rencontre amicale: vétérans et gendarmes

A lors que la saison de football s'achève, les vétérans de l'association sportive de Villers et Blonville ont encore des fourmis dans les jambes pour disputer des rencontres amicales. Sur le terrain de l'ensemble sportif André Salesse, un match les a opposés à une équipe de gendarmes de la compagnie de Deauville. Peu importait le résultat. Il s'agissait avant tout de passer un bon moment en pratiquant une activité sportive. De nombreux buts ont été marqués, les Villersois et Blonvillais l'ont emporté par 5 buts contre 4.

A la fin du match, un commerçant villersois, Eric Maheut a offert un trophée aux gendarmes, comme souvenir de cette rencontre amicale.

Vétérans et gendarmes.



Gérard Vauclin et Jean-Claude Demorieux.

OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

L'été de toutes les découvertes avec l'Office de Tourisme

Le Villers pass'tourisme 2008 ouvert à tous : touristes et villersois !

Pour profiter ou faire profiter votre famille des nombreux avantages du Villers Pass'Tourisme, rendez-vous dès maintenant à l'Office de Tourisme où l'on vous remettra, pour 10 € seulement, un petit livret qui vous donnera accès à 12 activités de loisirs différentes d'une valeur réelle de près de 49 € au total !

- Gratuité pour une balade accompagnée d'1h30 à 3h avec un guide nature (valeur 4,50 €)
- Gratuité pour 2 tours de manège ou de mini kart (valeur 4 €)
- Gratuité pour une partie de golf miniature (valeur 4 €)
- Gratuité pour 1h de club de plage (valeur 5 €)
- Gratuité pour un cours de gym d'1h avec le CALM (valeur 5 €)
- Gratuité pour une demi-heure de location de kayak simple au CNV (valeur 5,50 €)
- Gratuité pour 1h de location de vélo (dans la limite des stocks) (valeur 3,50 €)
- Gratuité pour une séance de 2h30 de jeux collectifs avec le CALM (valeur 3 €)
- Gratuité pour une séance de 2 heures practice de golf- 1 seuu de 50 balles (valeur 3 €)
- Gratuité pour une séance d'1h de tennis de table avec le CALM (valeur 3 €)
- Gratuité pour une séance d'1h30 des Ateliers du Méridien (valeur 4 €)
- Gratuité pour un baptême en poney d'1/4h au centre équestre de Villers (valeur 5 €)

A noter, cette opération exceptionnelle est soutenue par de nombreux commerçants qui font bénéficier les titulaires du pass d'offres privilégiées vraiment attractives. A vous de choisir les trois qui vous séduisent le plus.

3 offres privilège :

> 1 dans les restaurants/bars (boissons offertes, -10 % sur les menus...)

> 1 chez les commerçants (- 10 % ou cadeaux offerts)

> 1 dans les activités de loisirs (1 place de cinéma achetée = 1 place de cinéma offerte, - 10% pour les stages du CALM et des Ateliers du Méridien...)



L'utilisation du pass est simple comme un jeu d'enfant : tous les membres de la famille peuvent piocher sur un même livret et ce jusqu'au 31 décembre 2008.

Pour promouvoir le pass, une mascotte DINOSAURE rigolote en peluche verte de 2,30m de haut, arpentera la digue et le centre de Villers.

Le Pass est en vente à l'Office de Tourisme – Tél. : 02 31 87 01 18

Des balades nature guidées aux falaises des Vaches Noires tous les jours en juillet et en août

Vous avez déjà entendu parler des balades nature «Villers, Terre de Géologie» mais n'avez pas encore eu le temps d'y participer ? Cet été vous pourrez facilement vous rattraper car l'Office de Tourisme organise des départs vers les falaises des Vaches Noires tous les jours en juillet et en août (heures variables en fonction des marées).

Pour mémoire, les balades nature «Villers, terre de Géologie» ont été conçues pour mettre en valeur le fabuleux patrimoine naturel de Villers, à commencer par les falaises des Vaches Noires. Il s'agit de balades faciles d'1h30 à 3h, au départ de l'Office de Tourisme, accompagnées par un guide nature.

Deux circuits permettent de découvrir les falaises : le circuit Vaches noires, destiné aux adultes, aborde les thèmes de la géologie et de l'évolution de la falaise ; le circuit dinosaures, qui s'adresse aux familles, présente de façon ludique l'histoire de la paléontologie et des dinosaures. Les deux circuits se terminent par une initiation à la collecte de fossiles sur la plage à marée basse.

Quatre autres promenades guidées invitent à la découverte des autres sites nature de Villers : le Marais, la plage et la campagne. Cette année une grande nouveauté avec les Balades Dégustation pour découvrir les produits gastronomiques de notre région.

4,50 € adultes, 2,50 € enfants, et pour les passionnés : la deuxième balade est à tarif réduit (si elle est effectuée dans la même semaine).

Réservation à l'Office de Tourisme

De nouveaux produits en boutique pour les enfants qui n'ont pas peur des dinosaures !



1-2 - Marionnette T-Rex ou Tricératops 10€

3 - Clic-Clac T-Rex ou Tricératops 6€

4 - Dinosaures à friction « Pull Back » 3€

L'événement 2008 : les traversées Villers Houlgate avec un guide nature

La région Basse Normandie avait lancé en 2006 l'opération « train animé Côte Fleurie ». afin de valoriser la ligne SNCF Trouville-Deauville Dives-Cabourg et montrer que le train constitue une vraie alternative à la voiture sur la Côte Fleurie. Cette année, Villers sur mer a proposé de renouveler les traversées Villers Houlgate avec un guide nature, suite au succès de l'an dernier. La découverte commencera dès la gare de Deauville où la guide nature montera dans le train avec les voyageurs pour donner quelques éléments d'introduction. Elle se poursuivra par une balade à pied à travers la station de Villers sur Mer, suivie d'une visite des Falaises des Vaches noires par la plage à marée basse, jusqu'à Houlgate. Retour à Villers en train.
Dates : le 16 juillet et le 13 août > départ à 14h30
Gratuit (sur présentation du billet SNCF) – Inscriptions à l'Office de Tourisme

Profitez de l'été pour découvrir l'architecture de Villers sous toutes ses coutures

Villers recèle de véritables trésors d'architecture. Grâce à un partenariat lancé cette année avec le Pays d'Art et d'Histoire du Pays d'Auge, l'Office de Tourisme propose tout au long de la saison des visites guidées accompagnées par une conférencière agréée par le Ministère de la Culture. Deux thèmes de balade sont proposés en alternance : les vitraux de Villers sur Mer et l'architecture balnéaire. Rendez-vous tous les mercredis en juillet et en août, un mercredi sur deux en moyenne saison.

Ne manquez pas non plus la visite spéciale Pommes et pommiers le 30 août.

Adultes : 5 €, enfants : 2,50 € - inscriptions à l'Office de Tourisme

Un trophée du tourisme pour les balades nature

Le 7 mars dernier, l'office de tourisme et d'animation a reçu pour ses balades nature un trophée du tourisme du Calvados. Ces visites pédestres, il y en a à peu près 200 dans l'année, rencontrent un énorme succès auprès du public et le sensibilisent à l'environnement et plus particulièrement au patrimoine géologique et paléontologique.

Jeudi soir, salle des fêtes du casino, Michèle Poussin, présidente de l'UDOTSI, a remis le trophée à Gérard Vauclin, maire, en soulignant la qualité du produit. «Les balades nature présentent tous les atouts regroupant accueil, originalité, connaissance et développement. Son attribution reconnaît la qualité de travail des concepteurs» a déclaré la présidente. Exploiter, promouvoir et mettre en avant l'aspect exceptionnel et singulier du site des «Vaches Noires» provoque la curiosité des visiteurs sur un sujet très sérieux, soutenu par la prestation originale et vivante du guide, Paméla Barthélémy, qui y ajoute une note très personnelle avec sa verve naturelle et communicative.

Gérard Vauclin s'est réjoui de ce trophée du tourisme qui valorise le patrimoine environnemental de la commune : falaise, marais, vieux chemins et espaces verts, tout en remerciant le personnel

Balades aquarelle pour découvrir Villers autrement !

Se promener à travers Villers et s'initier en toute quiétude aux techniques de l'aquarelle et du croquis. Découverte de différents sites : plage de Villers, marais, falaises, campagne...

Un vrai moment de plaisir et d'échange.

Ces nouvelles balades artistiques ont été initiées par Bruno Caillé, artiste peintre Villersois. Ce dernier enseigne les arts plastiques dans de nombreuses écoles à travers la France et expose régulièrement ses toiles sur la Côte Normande. Si vous lui demandez gentiment, il se fera un plaisir de vous montrer ses derniers tableaux dans son atelier.

Dates > 6-13-20-27 juillet et 3-10-17-24 août

Tarifs > ½ journée : 16 € - journée complète : 30 € - 4 jours complets : 100 €

Inscriptions à l'Office de Tourisme



de l'office de tourisme et les guides, Paméla et Camille, qui parcourent, chaque année, plusieurs centaines de kilomètres. «En travaillant pour Villers-sur-Mer, nous travaillons également pour le département et la région, contribuant ainsi à la renommée de ces trois entités» a conclu le maire.

Le programme des balades à venir est distribué gratuitement à l'office de tourisme.

De gauche à droite, Michèle Poussin, Gérard Vauclin, Camille Lemonnier, Philippe Gay, Sophie Millet, Chantal Sablerie et David Bickert.



L'œuf selon les disciples d'Escoffier

Les Ateliers des Chefs initiés par l'office de tourisme rencontrent un véritable succès auprès du public. Le vendredi 20 juin, dans la cuisine de la salle des fêtes du casino, près de 40 personnes ont appris quelques recettes et des tours de main pour préparer des plats à base d'œufs.

Tour à tour, Samuel Lorient de l'hostellerie de Tourgéville, Jean-Marc Boucher du lycée hôtelier de Canteleu, Jean Collet de l'hôtel Bellevue de Villerville et Christian Girault de l'Abbaye de Beaumont-en-Auge ont offert leur savoir-faire à des stagiaires amateurs de bonne cuisine mais aussi désireux de connaître des préparations faciles à confectionner. Œufs pochés au saumon fumé, œufs cocotte à la courgette et aux bulots accompagnés de leur crème de camembert, œufs pochés en meurette et soufflé au fromage ont tenu en haleine les papilles des gourmets.

Pour sa part, Jean-Marc Boucher a préparé un croustillant d'œufs brouillés à l'andouille de Vire dont voici la recette :

- Détailler des feuilles de brick en huit, puis les badigeonner de blanc d'œuf cru et parsemer de graines de pavot. Déposer sur un tapis cuisson pour les colorer au four.

- Détailler l'andouille de Vire en brunoise sans la peau.

- Casser les œufs (1 ou 2 par personne), les assaisonner et les battre à la fourchette.

- Cuire les œufs brouillés. Si besoin arrêter la cuisson à l'aide de crème fraîche.

- Adjoindre l'andouille de Vire, vérifier l'assaisonnement.

- Monter les croustillants tel un mille feuilles. Déposer un bouquet de salade et un trait de vinaigrette autour. Il ne restait qu'à déguster. C'est ce qu'ont fait les stagiaires en félicitant Jean-Marc Boucher.



Jean-Marc Boucher a préparé un croustillant d'œufs brouillés.



En bref...

Les producteurs fermiers du Pays d'Auge se sont réunis avec les Offices du Tourisme chez Hervé MILLET, jeune producteur cidricole à la Ferme de la Fontaine Poulain à Coquainvilliers afin de diffuser le dépliant collectif et présenter les actualités de l'Association en ce début de saison.

Le dépliant a été édité en 60 000 exemplaires pour 2 ans. Grâce à la modification de son format, du pliage et sa nouvelle disposition intérieure, le dépliant «Goûtez le Pays d'Auge» donne une note de modernité et renouvelle l'image des produits fermiers auprès des

touristes du Pays d'Auge.

Début mai, Odile GASSON a passé le relais de la Présidence de l'Association à Françoise SPUYTTE, productrice de Pont l'Evêque Fermier à Saint Philbert des Champs et membre du bureau de l'Association depuis plusieurs années.

Les projets fument pour cette association avec notamment la création de tabliers et de sacs cabas réutilisables aux couleurs de l'Association.

La mise en place d'un marché collectif des producteurs du Pays d'Auge dans une ferme adhérente cet été est en cours.



Paméla et Camille, guides de l'Office de Tourisme ont dégusté les produits fermiers du Pays d'Auge.



Gérard Vaclin et Sophie Millet ont rencontré Monsieur Nick Hordern et Madame Frances Barnes, journalistes anglais, pour parler de Villers sur Mer.

De la tradition à la création, un spectacle de François Mauduit

Avec son spectacle dédié à Marius Petipa, créateur de ballets classiques sous le Second Empire et à Vaslav Nijinski qui a porté aux sommets la danse classique en la modernisant, François Mauduit et sa compagnie ont retracé en une heure d'émerveillement l'histoire de la danse en y apportant leurs propres créations. Avec la mer et la plage comme toile de fond, le spectateur a été pris par la grâce du mouvement, que ce soit dans l'évocation du «Pas de quatre» de Pugni, de «Don Quichotte» de Petipa ou d'«Angel... A», une création de François Mauduit. Celui-ci garde en mémoire d'ouvrir la danse au plus grand nombre tout en respectant une grande qualité technique et artistique. En prélude, les stagiaires des Ateliers du Méridien qui avaient proposé un atelier «Danse classique» animé par des danseuses de la compagnie ont montré qu'en quelques heures d'apprentissage, les débutants pouvaient apprendre les premiers rudiments de cet art pour monter un spectacle fort convenable.



La «Ronde des tutus» montée par les stagiaires des Ateliers du Méridien



Le «Pas de quatre» de Pugni avec les danseuses de François Mauduit

Bienvenue à Jurassique Plage avec les Ateliers du Méridien

Durant les deux semaines de vacances de Printemps, l'office de tourisme avait ouvert les Ateliers du Méridien pour proposer des activités ludiques aux enfants de 4 à 12 ans. La première semaine, les enfants ont participé à une initiation à la danse classique, «La Rondes des Tutus», avec la compagnie chorégraphique François Mauduit. Les séances de travail ont débouché sur une représentation en public sur la digue promenade en prélude du spectacle de François Mauduit. Durant cette semaine, Camille et Laurie ont fait bénéficier les enfants de leur savoir sur les dinosaures. Malheureusement, le mauvais temps a contraint les animateurs à annuler les sorties aux Vaches Noires et à la collecte des fossiles. Petits et grands se sont repliés dans la salle Bagot pour réaliser des œufs de dinosaures, des masques, des moulages et des fresques sur ces animaux qui peuplent leur imaginaire. Tout ce travail a permis de réaliser une belle exposition que les parents ont pu apprécier lors de la clôture du stage.



Les enfants des Ateliers du Méridien sont fiers de leurs réalisations.



Michel Larivière sur la scène du cinéma du casino.

«Guy de Maupassant» vu par Michel Larivière

Avec sa présence, sa diction parfaite, son style naturel et spontané, Michel Larivière, un ancien de la Comédie française, a mis admirablement en valeur Guy de Maupassant lors d'une conférence-récital au cinéma du casino, vendredi, en fin d'après-midi.

A travers le portrait de cet illustre écrivain normand, le comédien a repris quelques-unes des nouvelles de Maupassant. «*En quelques lignes, il situe le sujet puis passe*

immédiatement à l'action en se servant avec précision d'images.

Tout d'abord fonctionnaire «peu modèle», il va connaître le succès avec «Boule de Suif» qui va décider de sa carrière littéraire. «*Il a le don de la pénétration du caractère d'un personnage*». Sa maladie mentale lui fera décrire ses obsessions qui ont envahi les dernières années de sa vie. De l'œuvre de Guy de Maupassant, il reste 260 nouvelles dont certaines viennent de revivre à la télévision. «*Enfin une télévision intelligente!*» s'est écrié Michel Larivière.

Françoise Dutour a conté Marcel Proust, témoin des loisirs sportifs.

Depuis deux ans, l'office de tourisme et d'animation a initié des cycles de conférences pour redécouvrir des écrivains et des peintres inspirés par la Normandie. Vendredi 11 avril, Françoise Dutour, rédactrice en chef de la revue «le Pays d'Auge», a révélé le contenu de ses recherches sur Marcel Proust, témoin de l'apparition de nouveaux sports à Cabourg lorsqu'il s'y installe pour ses vacances. Dans son ouvrage, «A l'ombre des jeunes filles en fleurs», l'écrivain parle de ses découvertes bien que le sport soit pour lui très éloigné de ses préoccupations. «*Lors de cet été particulièrement radieux, Marcel Proust croise des sportifs qui utilisent*

les nouveaux équipements mis en place dans la station : golf, tennis, piste cyclable. L'observation des jeunes gens et jeunes filles, adeptes de ces nouvelles pratiques, le rend, signale la conférencière, souvent caustique, souvent ironique. C'est un témoin partiel mais oh combien attentif !»

S'appuyant des photos de cartes postales anciennes et la lecture de textes de Marcel Proust lus par deux comédiens de la compagnie «Grain de sable», Françoise Dutour a montré la richesse de son érudition et la liberté des mœurs qu'entraîne la pratique des activités sportives à cette époque. Pour Marcel Proust le sport sculpte les corps, mais il laisse l'esprit en sommeil.



Revue du Pays d'Auge

Le numéro 3 de la Revue le Pays d'Auge consacre son dossier central à Villers-sur-Mer. Ce dossier complète les articles déjà parus sur le marché de Villers et l'Eglise.

Le numéro est en vente à la librairie du Marché.

> Association Le Pays d'Auge - 14 rue de Verdun 14100 Lisieux - 02 31 62 01 13

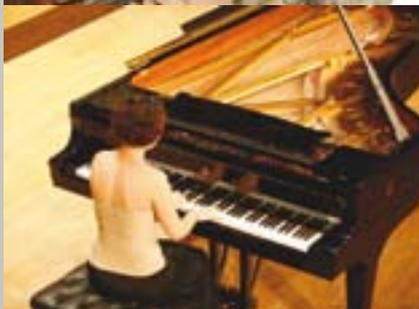


Anne-Marie Bergeret et les «Peintres en Normandie»

La Côte Normande a été la source d'inspiration de nombreux artistes. Parmi eux, les peintres occupent une grande place.

Anne-Marie Bergeret, conservateur en chef des musées de Honfleur, a donné, dans la salle du cinéma du casino, une conférence sur des artistes qui ont fréquenté Honfleur et la région au cours des XIXe et XXe siècles.

Le Festival des Nouveaux Talents fête ses 18 ans



18 ans, déjà... Oh, comme il a grandi !!

- Oui, c'est un bel âge pour ce festival de musique de chambre, né grâce à l'impulsion de Mme et M. Pierre Sénéchaut, puis dirigé par Monique Rollin et depuis 2002 par Véronique Wardega. Le festival ne cesse de s'étoffer en notoriété et le public le sait, toujours plus nombreux chaque année. Mais l'esprit n'a pas changé : il s'agit de partager en toute convivialité des concerts de grande qualité, dans l'incomparable salle panoramique du casino, du 16 au 22 août.

Les dates n'ont pas changé ?

- Non, s'il y a eu quelques légères fluctuations au tout début, nous avons vite opté pour cette idée de maintenir une date fixe d'année en année afin que nos fidèles auditeurs puissent s'organiser.

Le festival devient donc un rendez-vous annuel pour les mélomanes... mais aussi pour les interprètes.

- Comme son nom l'indique, le festival se caractérise par la jeunesse des musiciens, tous âgés de moins de 30 ans. Déjà professionnels à part entière, leur carrière les fait voyager dans le monde entier, de prix internationaux en festivals renommés. Les accueillir à Villers sur Mer est donc une chance. Mais surtout, ces jeunes gens gardent encore toute leur fraîcheur, leur vivacité, la simplicité qui leur permet de nous faire vibrer comme eux en compagnie de Bach, Mozart ou Debussy. C'est ce partage, cet enthousiasme qui font tout le charme du festival !

En quoi cette 18ème édition sera-t-elle différente ?

- Un thème festif, « sur un air de danse », nous invite à un voyage à travers les siècles, du menuet au tango en passant par la valse, la polonaise ou la polka. Baroque, romantique ou audacieuse, d'inspiration populaire ou issue des salons, la danse a inspiré quasiment tous les compositeurs, de Corelli à Piazzolla en passant par Schubert, Dvorak ou Satie.

Des surprises parmi les interprètes ?

- Aux côtés des formations classiques en musique de chambre (quatuor à cordes, violon-piano, piano à quatre mains), un duo exceptionnel viendra séduire nos oreilles : Mélanie Brégant à l'accordéon classique (instrument qui sonne un peu comme un orgue) et Florent Charpentier à la clarinette. Une belle découverte en perspective !

Dès aujourd'hui, réservez vos abonnements car les concerts ont fait salle comble l'an passé !

■ Du 16 au 22 août 2008 à 18h : Sur un air de danse

■ Salle panoramique du Casino

■ Entrée 6 € / abonnement 30 €

■ **Samedi 16 août : Quatuor Tercea : Claire Bucelle et Anne Camillo, violons, Céline Tison, alto et Claire-Lise Démettre, violoncelle (Prix du Public 2007)**

- Haydn : Quatuor Op. 77 N°1

- Piazzolla : Tangos

- Schubert : La jeune fille et la mort

■ **Dimanche 17 : Duo piano à 4 mains : Véra Tsybakov et Romain Hervé**

- Brahms : 8 Valses

- Dvorak : 3 danses slaves

- Satie : la Belle excentrique

- Rachmaninov : Polka italienne et Barcarolle

- Debussy : La Mer et Pour invoquer Pan, Dieu du vent

■ **Lundi 18 : Duo mezzo-soprano et piano : Isabelle Druet et Johanne Ralambondrainy**

- Airs d'opéras et mélodies : Portraits de femmes sur un air de danse

■ **Mardi 19 : Duo violon et piano : Elsa Grether et Delphine Bardin**

- Corelli : La Follia

- Smetana : Haus der Heimat

- Szymanowski : les Mythes

- De Falla : Suite populaire espagnole

■ **Mercredi 20 : Duo flûte et piano : Claire Luquiens et Simon Zaoui**

- Glück : Minuet and dance of the blessed spirits

- Honegger : Danse de la chèvre

- Bartok : Suite Paysanne Hongroise, chants populaires tristes

- Donjon : Mazurka de concert pour flûte piccolo

- Damaré : le Tourbillon (valse)

■ **Jeudi 21 : Duo clarinette et accordéon : Florent Charpentier et Mélanie Brégant**

- Schubert : extraits du Voyage d'Hiver

- Bartok : danses roumaines

- Piazzolla : Histoire du Tango : Bordel 1900, Nightclub 1960, Concert d'aujourd'hui

- Granados : Danse espagnole

■ **Vendredi 22 : Trio violon, violoncelle et piano : Guillaume Barli, Béatrice Reibel et Gabriela Ungureanu**

- Dvorak : Trio no. 4 «Dumky» (dumka-chant populaire ukrainien)

- Schubert : Trio N°2 en Mib M.

■ **Samedi 23 : au cinéma du casino : Le Roi danse, film de Gérard Corbiau avec Benoît Magimel (hors abonnement)**

Les animations de l'été

Le dinosaure sort de serre, les cabines ornent le front de mer, l'amphithéâtre se pare d'un toit éphémère... la saison estivale est lancée à Villers ! Des moments forts, des grands événements en perspective, mais aussi des nouveautés qui vous surprendront. Annie Cordy, Chantal Goya, Franck d'Auria, têtes d'affiche de cet été, Pique-nique géant au marais, Grande course de lévriers, Danse sur le sable, Festival Sable Show, Festival des Nouveaux Talents, Ateliers du Méridien, Feux de l'été... : un florilège d'animations qui ravira petits et grands.

Grands rendez-vous artistiques

Mélobanes ou profanes, il y en aura pour tous les goûts !

20e Festival Sable Show

Musiques sur le Méridien

Du 8 juillet au 22 août

Les 20 ans du Festival Sable Show : ça se fête !

Avant de souffler les 20 bougies de cet événement estival devenu incontournable, un petit retour en arrière sur sa genèse s'impose. Comme vous le savez, Villers-sur-Mer est la seule station littorale française située sur le Méridien de Greenwich, ligne théorique qui court du pôle nord au pôle sud et constitue le lien symbolique entre l'est et l'ouest de la planète. Cette situation particulière fait de notre station un

lieu privilégié pour la diffusion des musiques des cinq continents, qu'elles soient traditionnelles ou plus contemporaines.

Ainsi, le Festival Sable Show n'a eu de cesse de proposer au fil des ans une programmation toujours plus créative et qualitative. Le métissage, la diversité,

le mélange des genres et des cultures, tels sont les ingrédients de son succès depuis 20 ans. La recette ? Prenez des artistes talentueux. Ajoutez une note d'exotisme, puis un brin d'humour. Saupoudrez enfin d'une pointe d'émotion et d'un zeste de fantaisie et mélangez le tout. Voilà, le cocktail Musiques sur le Méridien vous est servi ! A savourer sans modération tous les mardis et vendredis cet été. Pour sa vingtième édition, gageons que le Festival Sable Show nous réserve encore des surprises, des coups de cœur, des frissons d'émotion et des éclats de rire à profusion.

Au menu :

Trois artistes d'exception pour des moments inoubliables
Annie Cordy chantera ses plus grands tubes le vendredi 18 juillet : Tata Yoyo, La Bonne du Curé, Cho ka ka o, Un clair de lune à Maubeuge...

Franck d'Auria proposera le vendredi 25 juillet un show en hommage à Claude François

Chantal Goya reviendra sur la scène de Sable Show le vendredi 15 août en compagnie de ses personnages : Bécassine, le Chat Botté, Félix le chat, Pandi Panda...

11 formations diverses se produiront en plein air tout au long de la saison estivale : rythmes latinos et acadiens, tubes disco, spectacle extravagant, rock'n'roll des années 50, reggae, raga festif, jazz hot et jazz manouche, ambiance cabaret des années 50/60 et blues-gospel. Un programme festif pour découvrir des artistes prometteurs et débordant d'énergie.

Programme de juillet :

Olivier Leclerc Trio

> Spécial Québec > le 8

Olivier Brousseau & les Chaïkebo

> Spécial Québec > le 11

La Tchoukrav'

> Spectacle extravagant > le 15

Annie Cordy et ses musiciens

> Tête d'affiche > le 18

Gunshot

> Rock'n Roll des années 50 > le 22

Franck d'Auria

> Hommage à Claude François > le 25

Bayou Brothers

> Blues, Gospel > le 29

Programme d'août :

Siméon Lenoir & Travel Music

> Reggae > le 1er

C Malin

> Cabaret des années 50/60 > le 5

Si Señor

> Salsa Latino-Disco > le 8

Les Doigts de l'Homme

> Jazz manouche fulgurant > le 12

Chantal Goya

> Tête d'affiche > le 15

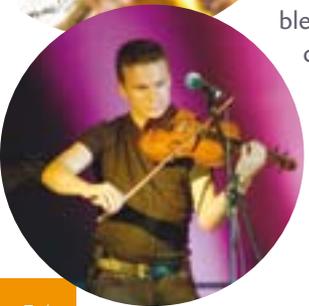
IAO Latino System

> Raga péruvien festif > le 19

Merrie Hot Melodies Jazz Orchestra

> Jazz Hot années 20/30 > le 22

Rendez-vous : du 8 juillet au 22 août, les mardis et vendredis à 21h - Amphithéâtre J. Perdrisot sur la digue centrale - Gratuit



18ème Festival des Nouveaux Talents

Du 16 au 22 août - Sur un air de danse

Sept concerts de musique de chambre pour découvrir les étoiles de demain Avec de jeunes interprètes tous lauréats de concours internationaux, qui interprètent cette année encore les plus belles œuvres du répertoire classique. Rendez-vous : à 18h - Salle panoramique du Casino - 6 € adultes

3ème Festival Danse sur le sable

Samedi 23 et dimanche 24 août

La Compagnie Chorégraphique François Mauduit revient à Villers pour la 3ème année consécutive.

Encore une fois, c'est une véritable performance artistique que ces jeunes danseurs vous offriront en revisitant le répertoire de Dalida au coucher du soleil. Vous vivrez des instants magiques les 23 et 24 août avec cette troupe lors du 3ème Festival Danse sur le Sable.

Au programme : Gala d'ouverture le 23 (ballet des enfants de « La ronde des tutus » en première partie) et « Dalida, laissez-moi danser » le 24.

Rendez-vous : à 20h30 - Amphithéâtre J. Perdrisot, sur la digue centrale - Gratuit



Soirs de fête

Pour se retrouver et faire la fête en famille ou entre amis, 6 grands rendez-vous traditionnels sur la plage de Villers avec les Guinguettes du bord de mer, les Feux de l'été et les Feux d'artifice.

Guinguettes du bord de mer

Samedis 5 juillet et 2 août

Deux soirées mémorables pour guincher comme autrefois sur des airs de polka, de java ou de tango. Au programme, un pot de bienvenue offert aux estivants à 18h, un orchestre de guinguette avec le Trio Ortiz et des jeux géants en bois pour tous. Rendez-vous : de 18h à 23h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit



Feux de l'été

Dimanches 27 juillet et 30 août

Sur la plage, trois feux géants, de 6 stères chacun, s'embrasent à la tombée de la nuit. La console du Dj surplombe la piste de danse où la foule se déhanche sur les tubes de l'été. Des soirées mémorables pour danser sur le sable chaud en toute liberté. Venez danser au rythme du crépitement des flammes. Rendez-vous : de 20h à 1h du matin - Sur la plage face au Casino - Gratuit

Feux d'artifice et bals publics

Dimanche 13 juillet et samedi 16 août

Féerie de couleurs et de paillettes pour des moments magiques. Rendez-vous :

Sur la place de la Mairie pour la retraite aux flambeaux à 22h30 le 13 juillet et à 22h le 16 août

Sur la plage à 23h le 13 juillet et à 22h30 le 16 août pour le feu d'artifice

Bals publics le 13 juillet sur la place de la mairie à 23h30 et le 16 août sur le parking de Villers 2000 à 23h

Moments de détente et de partage

Pique-nique géant

Dimanche 13 juillet

Un grand déjeuner sur l'herbe pour converser et échanger en toute simplicité et convivialité.

Sur place, une multitude d'attractions pour occuper les enfants et distraire les parents. Vous aurez notamment l'occasion de :

- > partager un verre de l'amitié à 11h30
 - > danser toute la journée avec la fanfare déambulatoire «Salade de Bruits» et «Valentin et son orgue de barbarie»
 - > vous amuser avec les jeux en bois
 - > vous promener autour du Marais en poney ou à dos d'âne
 - > admirer les œuvres des peintres de la région
 - > apprécier les danses traditionnelles normandes avec «Le Bois d'Ennebourg»
- découvrir l'univers du conte.

Comme à l'accoutumée, un marché gastronomique regorgeant de spécialités régionales vous permettra de composer vous-même votre pique-nique lors de cette journée de détente au grand air. Rendez-vous : de 11h à 18h - Au marais (plan d'eau, Villers 2000) - Ouvert à tous et gratuit

Ateliers du Méridien

Du 14 juillet au 22 août

Apprendre et s'amuser au grand air !

A Villers, les enfants n'ont pas le temps de s'ennuyer pendant les vacances. L'Office de Tourisme et d'Animation leur concocte chaque année un programme sur mesure. Cet été, ces ateliers créatifs et constructifs permettront aux enfants de s'initier aux arts du cirque, découvrir le monde des Inuits, construire un circuit géant de billes, s'essayer au pinceau ou préparer un spectacle de danse. Animées par des professionnels, ces activités s'adressent aux jeunes enfants et se déroulent sur la plage. Des moments privilégiés pour faire de nouvelles expériences, s'amuser au grand air et se faire plein de copains.

Arts du cirque

du 14 au 25 juillet

Acrobaties, jongleries, équilibre, boule, assiettes chinoises...

Avec Tristan Lefeuvre, diplômé de la formation pédagogique aux Arts du Cirque à l'École de Cirque de Bruxelles

Jeux de peinture

du 28 juillet au 1er août

Réalisation d'une œuvre monumentale, peinture, collecte de matériaux, exposition

Avec Bruno Caillé, artiste peintre Villersois

Découverte des Inuits

du 4 au 8 août

Fabrication d'objets (Kamiks, Houlou), igloo miniature, tournoi de jeux, découverte des traditions Inuits

Avec Marlaine Morain, artiste québécoise

Circuit géant de jeux de billes du 11 au 15 août

Fabrication de sacs de billes, création d'un circuit, initiation aux différents jeux : le pot, le mur, le double cercle...

Avec Marlaine Morain, artiste québécoise

La ronde des Tutus

du 18 au 22 août

Initiation à la danse classique et représentation en public le 23 août

Avec la Compagnie Chorégraphique François Mauduit

Les Ateliers sont ouverts du lundi au vendredi :

De 15h à 16h30 pour les 8-12 ans - De 16h45 à 18h15 pour les 4-7 ans

Sur la plage -
Inscriptions à l'Office de Tourisme > 4 € la séance - 20 € la semaine de stage



A noter sur vos agendas, le grand concours de l'été du samedi 9 août :

Concours de sculptures de sable géantes

sur le thème des animaux polaires, en lien avec l'Année Polaire Internationale.

Par équipe de 3 (2 enfants et 1 adulte), venez rivaliser d'inventivité et de réalisme sur la plage, entre 15h et 18h, pour tenter de créer le plus beau chef d'œuvre ! De nombreux lots seront à gagner...

Concours gratuit et ouvert à tous - Inscriptions à l'Office de Tourisme

Nouveautés

Grande course

de lévriers

avec pari mutuel - Jeudi 14 août



Villers, l'autre capitale des courses

Huit courses hautement spectaculaires pour ce 1er grand rendez-vous à Villers !

Après la Coupe d'Europe de Caisses à savon, courses spectaculaires ayant eu lieu les 21 et 22 juin derniers dans les rues du centre-ville, Villers-sur-Mer accueille une autre épreuve de vitesse qui s'adresse à tout public. Que vous soyez néophyte ou connaisseur, venez parier sur le vainqueur !

Les lévriers sont des chiens longilignes, au corps souple, musclé et tendineux, bâti pour la course. Tous les lévriers sont issus de races très anciennes, essentiellement utilisées pour la chasse (poursuite à vue). Leur morphologie est de type « graïoïde », c'est-à-dire mince et effilée. Ils pèsent entre 10 et 15 kg et mesurent jusqu'à 52 cm. Le lévrier est le chien le plus rapide au monde. En pleine accélération, il peut dépasser les 60 km/h !

Le racing est une course de vitesse effectuée sur un cynodrome comprenant deux grands virages et deux lignes droites. Les distances parcourues varient entre 250 et 600 mètres. Le nombre de partants est de six ou huit. Le départ est donné dans des boîtes qui s'ouvrent toutes au même instant. A leur ouverture, les lévriers s'élancent dans une course effrénée en poursuivant un leurre, fabriqué avec des morceaux de sac plastique blanc, jusqu'à l'arrivée, où ils se jettent sur le leurre en essayant de le déchiqueter. Pour éviter les morsures accidentelles, les lévriers sont équipés de muselières. Une épreuve de racing se déroule en deux ou trois manches, suivant le nombre d'engagés.

Venez parier !

Le public a le choix entre 3 sortes de paris pour une mise de 2 € minimum

Le pari gagnant : désigner le lévrier qui terminera 1er

Le pari jumelé : désigner les deux premiers lévriers franchissant la ligne d'arrivée

Le pari jumelé dans l'ordre : ce pari s'effectue seulement s'il y a 4 lévriers au départ

Rendez-vous : de 17h30 à 20h30 - Au Stade André Salesse - Gratuit





Rassemblement de Porsche

Dimanche 31 août

Grand air et belles autos pour le plaisir des yeux
Avec la présence de Raymond Narac, vainqueur des 24h du Mans 2007 en catégorie GT2, du Club Auto Passion Normandie et du Centre Porsche Rouen

Porsche fête ses 60 ans cette année, un anniversaire que Villers a décidé d'honorer de la plus belle des manières. Ainsi, la station accueille une grande Parade Flat Normandie le dimanche 31 août. Tous types de Porsche seront exposés par le Club Auto Passion Normandie sur la digue centrale - d'anciennes 911 et des modèles plus récents - et à cette occasion, le Centre Porsche Rouen de Raymond NARAC (IMSA) exposera quant à lui sa gamme de véhicules neufs (Boxster, Cayman, 911, Cayenne), ainsi qu'un véhicule de course. La journée s'ouvrira et se clôturera par un défilé d'automobiles en ville, au départ de la digue (avenue de la République).

Programme

9h : Arrivée du Club Auto Passion Normandie sur la digue centrale

11h30 : Défilé en ville des Porsche et autres voitures de prestige

16h : Concert Soul/Rock/Blues avec les Blum Brothers, à l'amphithéâtre Perdrisot

18h : Passage en ville

Rendez-vous : de 9h à 18h - Digue centrale - Gratuit



Villers-sur-Mer. 1/2 siècle d'histoire contemporaine !

Après «Villers au fil des siècle» et «Zone côtière interdite», ce troisième livre de Jacky Roginski qui met un terme à l'étude de l'histoire de la commune a été élaboré comme une rencontre entre deux personnages. L'un originaire du pays et l'autre étranger à la région.

Au cours de nombreuses flâneries dans Villers, leurs conversations nous rapportent dans leur chronologie les importantes transformations subies par la station balnéaire au cours des soixante dernières années. D'obligatoires retours vers le passé sont parfois utilisés pour la meilleure compréhension de l'Histoire, tel ce chapitre consacré à la paroisse et à ses prêtres, personnages influents dont les actions ont fait évoluer positivement la collectivité Villersoise.

Les changements notoires sont visualisés sur de nombreux documents photographiques, coupures de presse d'époque et photos couleur. Construit sous forme d'Ephéméride émaillé de faits divers et anecdotiques, ce dernier ouvrage apporte le témoignage des transformations fondamentales et des grands travaux qui, du milieu du siècle aux années 2000, ont radicalement changé la physionomie de l'ancien petit bourg de pêcheurs. Livre en vente à la Librairie du Marché et au Pub 2000 au prix de 18 €

La plage de Villers aux quatre saisons

Il pleut serré
 Sur le sable normand,
 De fortes giboulées
 Annoncent le printemps.
 La Plage s'auréole
 De petits champignons
 En jaunes capuchons
 Et de noirs parapluies
 Y déploient leurs corolles.

Puis digue et cabines
 Reprennent blanche mine
 Sous un coup de peinture
 Pour la réouverture.
 La Plage se réveille...

Il pleut sucré.
 Sous les feux du soleil,
 Les cornets gaufrés
 Coulent sur les orteils.
 La Plage s'ensommeille,
 Les parasols piquent du nez
 Dans le sable malmené
 Par les petits pâtés
 Et les gnons
 Des ballons.
 Les maillots font trempette
 Et sèchent sur les serviettes.
 C'est maintenant l'été...

... **M**ais le temps a changé.
 Plus de cerfs-volants
 Pour jouer avec le vent.
 Il pleut salé.
 Aux pelures d'orange,
 Les larmes se mélangent.
 Regret du retour
 Ou peines d'amour,
 C'est la fin de saison.
 La Plage est désertée.
 Un pêcheur solitaire
 Perturbe l'horizon
 Et sa grise silhouette
 Inquiète seulement les mouettes.
 L'automne est arrivé...

Il pleut mouillé.
 Plus aucun gazouillis
 Ne trouble le silence..
 L'eau rigole
 Sur le sol endurci
 De cette Normandie
 Qui a lutté contre l'Ennemi
 Et que l'hiver désole.

Alors, la Plage pleure
 Toutes les absences
 Et toutes les errances
 De ces âmes enfouies,
 Dont ce n'était pas l'heure,
 Dans la glaise
 De cette falaise
 Des « Vaches Noires ».

Pourtant le cycle reprendra
 De l'éternel retour
 Dans ce monde où le Temps
 N'est que recommencement,
 Où rien n'est pardonné
 Mais un jour oublié.
 Ainsi perdure l'espoir,
 Ainsi renaît l'Amour.

Et la Plage s'endort
 Dans cette certitude
 D'un prochain renouveau :
 Demain, il fera beau !

Monique GUENNO

Monique GUENNO, 65 ans, Parisienne, journaliste de presse people, aujourd'hui à la retraite. Poète à ses heures, surtout à Villers où les paysages lunaires de la plage à marée basse, tout comme les magnifiques couchers du Soleil au pied de la falaise des Vaches noires, sont sources d'inspiration.

«J'ai découvert Villers en 2000 et éprouvé un véritable coup de cœur pour cette station balnéaire qui a su conserver le charme et le cachet de la fin XIXe mi-XXe avec ces magnifiques villas préservées par le temps que l'on peut admirer au cours de romantiques promenades dans le passé. Une ville en même temps moderne et dynamique dans ses choix au niveau du tourisme, une ville où l'on ne s'ennuie jamais grâce aux nombreuses animations et festivités qui s'y déroulent. C'est pourquoi je reviens chaque année dans ce lieu d'adoption avec toujours le même plaisir.»

État civil

Naissances

Axel ALLAIN, né le 25 mars 2008
Arthur HALLEY, né le 20 avril 2008

Décès

Mademoiselle Madeleine GRANDGUILLOTTE, décédée le 16 mars 2008
Monsieur Roger STALIN, décédé le 24 avril 2008
Monsieur Nichem GOLSENNE, décédé le 23 mai 2008

Mariages

Monsieur Jacques PRUVOT et Madame Nicole DUFILS, le 15 mars 2008
Monsieur John KOHLHAAS et Madame Dominique BETHON, le 15 mars 2008
Monsieur Michaël FAVERIE et Mademoiselle Stéphanie DURAND, le 26 avril 2008
Monsieur Tony GIROT et Mademoiselle Cindy SIMON, le 24 mai 2008
Monsieur Antoine TRONQUOY et Mademoiselle Célia LAGUITTON, le 31 mai 2008.



Grande course de lévriers

avec pari mutuel

Jeudi 14 août 2008

Au stade André Salesse – de 17h30 à 20h30

Venez parier !

